



Hadj 2015 : Le coût global estimé à 412.000 DA

► L'opération de paiement des frais débutera dimanche 17 mai

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé hier à Alger que les frais du hadj 2015 avaient été fixés à 412.000 DA et que toutes les conditions étaient réunies en termes d'encadrement, d'hébergement et d'accompagnement médical. Le ministre a estimé que les frais du hadj devaient atteindre 600.000 DA en raison de

la hausse du dollar sur le marché international, indiquant que le prix avait été réduit à la baisse grâce aux négociations menées par la partie algérienne avec les autorités saoudiennes outre l'aide apportée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au profit des hadjiers algériens.

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 8 Mai 2015 - 19 Rajab 1436 - N° 952 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

70^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Marche de la fidélité aujourd'hui à Sétif

Pour que nul n'oublie, une marche de la fidélité, qui verra des milliers de personnes parcourir, aujourd'hui à Sétif, le même itinéraire que la procession pacifique réprimée dans le sang le 8 mai 1945, sera le point fort de la commémoration officielle du 70^e anniversaire de ces événements sanglants. En pareil jour, il ya de cela 70 ans, les Algériens ont été victimes d'un massacre sanglant et ont été privés de jouir de leur droit à la liberté.

P. 6-7



ÉDUCATION NATIONALE

UN INTÉRÊT STRATÉGIQUE AU CYCLE PRIMAIRE



Le cycle primaire constitue «le socle auquel le ministère de l'Education nationale accorde un intérêt stratégique», a affirmé hier à Oran, la ministre Noria Benghebrit. «Les choses les plus importantes se construisent à partir de ce palier. C'est un palier prioritaire dans le sys-

tème éducatif garantissant son succès ou son échec», a déclaré dans ce sens la ministre de l'Education nationale, lors d'une rencontre qui a regroupé au lycée Lotfi des présidents d'APC, des chefs de daïras et des représentants d'associations de parents d'élèves.

P. 3

TRANSPORTS

Ghoul : «Le réseau de voies ferrées électrifiées atteindra 6.000 km à l'horizon 2017»

P. 4

PARLEMENT

M^{me} Derdouri : «Le coût de remplacement des câbles de cuivre volés, estimé à 300 millions DA en 2014»

M. Boudiaf : «Le nombre exact des cancéreux prochainement révélé»

P. 4

Bensalah appelle les militants du RND à «la raison» pour préserver l'unité et la stabilité du parti

P. 3

SANTÉ

AVC
Attention aux variations de la tension artérielle

Pages 12-13

CÉLÉBRATIONS DU 3 MAI, JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



L'UNFA À L'HONNEUR

P. 8

FOOTBALL CLASSEMENT FIFA (MAI 2015)

L'Algérie gagne une place (20^e)

P. 21

BÉJAÏA

MEURTRE DE M^{me} TIAB
L'auteur du crime appréhendé en un temps record

P. 10

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis temps généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	23°	17°
Oran	26°	16°
Annaba	26°	16°
Béjaïa	27°	20°
Tamanrasset	34°	23°

Horaires des prières

Vendredi 19 Rajab 1436

Fajr	04:08
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:46
Isha	21:16



DEMAIN À TAMENTFOUST Lancement de l'opération «Ports et barrages bleus 2015»



Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, présidera samedi 9 mai au port de Tamentfoust, le lancement de l'opération «Ports et barrages bleus 2015».

TRAVAUX PUBLICS Kadi demain à Constantine

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelaâd Kadi, effectuera demain 9 mai, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.



ARTISANAT Mme Tagabou le 10 mai à Souk Ahras



La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat Mme Aïcha Tagabou, effectuera dimanche 10 mai 2015, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Souk Ahras.



CE MATIN À ZÉRALDA Commission ouvrière du PT

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, présidera ce matin à 10h à la mutuelle générale des travailleurs des matériaux de construction – Zéralda, l'ouverture des travaux de la commission ouvrière du parti.



DEMAIN À SIDI FREDJ Célébration du 20e anniversaire de l'ANR



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera demain 9 mai à partir de 10h à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, la cérémonie à l'occasion du 20e anniversaire de la création du parti.

INSTITUT PASTEUR D'ALGER 11e Forum national de l'omnipraticien

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, l'Institut Pasteur organise aujourd'hui à Alger, le 11e Forum national de l'omnipraticien.

CONFÉRENCE DEMAIN À 10H30 DU PR RACIM KHODJA «Les accouchements par césarienne : indications thérapeutiques et risques potentiels pour la santé de la femme et de l'enfant»

Le Forum de DK News reçoit demain samedi 9 mai 2015 à 10h30 le chef de service gynécologie-obstétrique à l'EPH de Bologhine le Pr Racim Khodja, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «Les accouchements par césarienne : leurs indications thérapeutiques et les risques

potentiels pour la santé de la femme et de l'enfant». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

COMMUNICATION Grine les 10 et 11 mai à Jijel et Béjaïa

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera les 10 et 11 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Jijel et Béjaïa.



RESSOURCES EN EAU Necib les 11 et 12 mai à Mila et Oum El-Bouaghi



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera lundi 11 et mardi 12 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mila et Oum El-Bouaghi.

DEMAIN À L'AURASSI Le FCE lance le label «Origine Algérie garantie»

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) procédera demain samedi 9 mai à 9h à l'hôtel El Aurassi, au lancement du label «Origine Algérie garantie». L'OAG s'inscrit dans le prolongement de l'initiative du FCE «Mentoudj B'ladi» et a pour objectif de stimuler et promouvoir la production nationale, de sensibiliser le consommateur à acheter algérien.



LE 9 ET 10 MAI À BÉJAÏA Formation au profit des enseignants de tamazight

En collaboration avec le ministère de l'Education nationale, le Haut-Commissariat à l'amazighité organise samedi et dimanche 9/10 mai 2015 à Béjaïa une formation au profit des enseignants de tamazight.



SAMEDI AU MUSÉE DU BARDO Rencontre littéraire avec Amine Zaoui



En collaboration avec la librairie Oméga Le musée national du Bardo organise demain samedi 9 mai à 14h30, une rencontre littéraire qui sera animée par l'auteur Amine Zaoui autour de son récent ouvrage «Le miel de la sieste».



Mobilis partenaire officiel de l'opération «Ports et barrages bleus»

Mobilis partenaire officiel de la troisième édition de l'opération nationale «Ports et barrages bleus» organisée par le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), qui débutera demain samedi 9 mai 2015 à travers les infrastructures portuaires des 14 wilayas côtières et aux principaux barrages des wilayas continentales. Une opération de grande envergure, reconduite par Mobilis, qui a pour ambition de participer aux opérations visant à stopper les effets des macro-déchets sur l'écosystème marin et sur les activités de pêche par la sensibilisation des citoyens contre les différentes formes de pollution. Ainsi, la campagne consiste en le nettoyage des ports et barrages aux objectifs à la fois économiques et environnementaux, destinée à débarrasser les infrastructures et les bassins portuaires du pays de tous les déchets qui les encombrent, qu'ils soient flottants ou jonchant les fonds marins. Organisé à la veille de la saison estivale, l'événement sera marqué par un riche programme d'activités et d'animations et connaîtra une forte participation du mouvement associatif, des garde-côtes, des clubs de plongée sous-marine, des représentants de la société civile et des entreprises et professionnels de la pêche.

GHOUL À BLIDA

Le réseau de voies ferrées électrifiées atteindra 6.000 km à l'horizon 2017

Le ministre des Transports Amar Ghoul a indiqué hier à Blida que le réseau de voies ferrées électrifiées à l'échelle nationale atteindra une longueur globale de 6.000 km à l'horizon 2017 au titre du programme présidentiel visant la modernisation et l'électrification de 12.500 km de lignes ferroviaires.

«A ce jour, un réseau de plus de 4000 km de ce programme est déjà concrétisé du programme présidentiel, a indiqué M.Ghoul, dans une déclaration à la presse, en marge de son inspection du parachèvement des travaux de forage du tunnel Ramdane à Oued Djer (à l'ouest de Blida), inscrit au titre du projet d'électrification de la voie ferrée Blida-Aïn Deffa, sur 56 km.

Le programme présidentiel, reparti sur tout le territoire national (du nord au sud en passant par les hauts plateaux), a-t-il ajouté, permettra, à sa concrétisation, de porter la vitesse des trains de transport de voyageurs, estimée actuellement entre 80km/h et 160km/h, à 220 km/h, avec l'objectif d'atteindre les 350km/h, à l'avenir, grâce à la mise en circulation de trains à grande vitesse (TGV).

La modernisation et l'électrification du réseau ferroviaire, participera, également, selon M. Ghoul, à la réduction de la tension enregistrée sur les routes, par l'exploitation, de la voie ferrée, dans le transport des marchandises (produits pétroliers, agricoles, industriels), après le raccordement de celle-ci aux ports, aux aéroports, aux zones d'activités et autres espaces logistiques.



En outre, le programme contribuera à une amélioration des prestations de transport, de même qu'au désenclavement des régions qu'il traversera, et la réduction des accidents de la route.

Le ministre des Transport a instruit les chargés du projet d'électrification du tronçon de la voie ferrée El Arouf-Khemis Miliana, d'accélérer la cadence des travaux et de mettre à profit la période estivale pour parachever les travaux de terrassement et d'aménagement, tout

en travaillant en coordination avec les autorités locales, et en veillant au respect des spécificités de chaque région traversée. Il a, aussi, souligné l'imperatif de réalisation, parallèlement aux deux (2) tunnels de cette voie ferrée, les tunnels Ramdane (2,8km) et El Guentas (7,3km), de gares ferroviaires, tout en se préparant à l'avance pour l'acheminement des équipements compris dans le cahier des charges, au même titre que la levée des contraintes posées sur le terrain.

M^{ME} BENGHEBRIT :

Le ministère de l'Education nationale accorde un intérêt stratégique au cycle primaire



Le cycle primaire constitue «le socle auquel le ministère de l'Éducation nationale accorde un intérêt stratégique», a affirmé hier à Oran, la ministre Noria Benghebrit. «Les choses les plus importantes se construisent à partir de ce palier.

C'est un palier prioritaire dans le système éducatif garantissant son succès ou son échec», a déclaré dans ce sens la ministre de l'Education nationale, lors d'une rencontre qui a regroupé au lycée Lotfi des présidents d'APC, des chefs de daïras et des représentants d'associations des parents d'élèves.

La «détérioration» de l'environnement dans de nombreux établissements scolaires du primaire «n'encourage pas l'élève à aller à l'école pour apprendre», a fait remarquer M^{me} Benghebrit, appelant la communauté éducative à créer un climat favorable pour l'épanouissement des scolarisés.

Près de 72 % du patrimoine scolaire est constitué d'écoles primaires, dont la plupart ont des problèmes de maintenance, a indiqué la ministre qui a mis en exergue, au passage, «le problème de gouvernance de l'école, aujourd'hui, entre la direc-

tion de l'éducation et les collectivités locales.»

M^{me} Benghebrit, qui a interpellé l'assistance sur l'enjeu et la manière de contribuer à améliorer les conditions de scolarité de l'enfant, a insisté sur le principe de la solidarité pour un renouveau et une prise de conscience afin de former une génération apte à être compétitive à l'échelle nationale et internationale.

«L'école est le creuset de la citoyenneté et on a besoin de tout cet ensemble, selon une approche collective, pour faire un saut qualitatif et améliorer le contenu», a-t-elle soutenu.

Les intervenants parmi les présidents d'APC se sont relayés pour exprimer

plus d'engagement à prendre en charge dans la limite des moyens financiers et des dispositifs existants, un certain nombre de problèmes liés à l'entretien des écoles, à la prise en charge des personnels (gardiennage, femmes de ménage, ...) et au recrutement de personnels à la faveur des réalisations de nouveaux établissements primaires.

Le wali d'Oran, Abdellah Zaalane, a évoqué la multiplicité des sources de financement pour prendre en charge tous les problèmes qui se posent au niveau de certaines communes appelant, pour sa part, les intervenants locaux «à faire de leur mieux pour amener les écoles primaires vers un

état meilleur», en terme d'accueil et d'adaptation.

Une subvention de 5 millions DA sur budget de wilaya a été accordée aux communes pour l'entretien des écoles primaires, a-t-il indiqué.

Le directeur local de l'éducation, qui a donné un bref exposé sur la situation du secteur au niveau de la wilaya d'Oran, a annoncé que 407 postes de travail sont ouverts au recrutement d'enseignants pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Auparavant, la ministre de l'Education nationale a visité un lycée dans la localité de Sidi El Bachir (Bir El Djir) et une école primaire à Belgaïd et a baptisé un CEM à Belgaïd (Bir El Djir) au nom d'un enseignant défunt Chetouane Behalima.

A cette occasion, elle a appelé les responsables à revoir la typologie des établissements scolaires au niveau de ces zones périphériques qui connaissent une surcharge scolaire, compte tenu des contraintes foncières.

Selon le directeur des équipements publics de la wilaya, 4 CEM, 14 groupes scolaires et 7 lycées seront fin prêts pour la rentrée scolaire prochaine.



Bensalah appelle les militants du RND à «la raison» pour préserver l'unité et la stabilité du parti

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Abdellah Bensalah a appelé hier à Alger les militants du RND à la «raison» pour préserver l'unité et la stabilité du parti.

M. Bensalah qui répondait à la question d'un journaliste sur des différends au sein du RND, en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, a précisé qu'il n'avait pas d'informations à ce sujet, ajoutant qu'il «prendra le temps d'évoquer la question avec telle ou telle partie avant de se prononcer».

Il a appelé les militants du parti au «calme et à la raison pour trouver des formules qui préservent l'unité et la stabilité du parti» car, a-t-il dit, l'Algérie a besoin d'un parti comme le RND pour consacrer la stabilité et la démocratie.

HADJ 2015 Le coût global estimé à 412.000 DA



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé hier à Alger que les frais du hadj 2015 avaient été fixés à 412.000 DA et que toutes les conditions étaient réunies en termes d'encadrement, d'hébergement et d'accompagnement médical.

Intervenant en marge d'une journée d'études sur l'activité des mosquées et leur rôle dans le développement du sens du nationalisme, M. Mohamed Aissa a précisé que les frais du hadj 2015 étaient estimés à 312.000 DA, sans compter le billet d'avion, et à 412.000 DA en comptant les frais du transport aérien.

Selon le ministre, le prix du billet est de 100.000 DA en classe économique et 140.000 DA en première classe sur les vols d'Air Algérie ou en classe économique sur les vols de Saudi Airlines. M. Mohamed Aissa a estimé que les frais du hadj devaient atteindre 600.000 DA en raison de la hausse du dollar sur le marché international, indiquant que le prix avait été réduit à la baisse grâce aux négociations menées par la partie algérienne avec les autorités saoudiennes ouverte l'aide apportée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au profit des hadj algériens.

Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que l'opération de paiement des frais du hadj 2015 débutera dimanche 17 mai, ajoutant que «les banques resteront ouvertes et au service des hadjis jusqu'au départ des premiers vols vers les Lieux saints prévus fin août 2015».

L'opération de paiement des frais du hadj-2015 débutera dimanche 17 mai

L'Office national du Hadj et de la Omra informe les hadjis que l'opération de paiement des frais du hadj pour l'année 2015, estimés à 312 000 DA, sans compter le billet d'avion, débutera dimanche 17 mai.

Le paiement des frais du hadj pour la saison 2015, «fixés à 312.000,00 DA, sans compter le billet d'avion, débutera dimanche 17 mai et se poursuivra jusqu'au départ des premiers vols vers les Lieux Saints à la fin août 2015», a précisé jeudi un communiqué de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO). Le paiement des frais «se fera exclusivement au niveau des agences de la Banque d'Algérie à travers tout le territoire national».

APS



Le nombre exact des cancéreux «prochainement» révélé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdellah Kaci, a annoncé hier à Alger que le nombre exact des malades atteints de cancer en Algérie sera «prochainement» révélé.

Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation Bouzid Badaïda sur la réalisation d'un centre de lutte anticancéreux à Batna, le ministre a affirmé que les chiffres avancés actuellement «ne reflètent pas réellement le nombre de cancéreux en Algérie».

Il a souligné que le centre de lutte anticancéreux de Batna, d'une capacité d'accueil de 240 lits, était une réalisation unique en son genre, précisant que sa réalisation a coûté 3 223 827 000 DA.

PARLEMENT

Mme DERDOURI LE CONFIRME

Le coût de remplacement des câbles de cuivre volés estimé à 300 millions DA en 2014

Le coût global de remplacement des câbles de cuivre volés du réseau national de téléphonie fixe a dépassé 300 millions de DA en 2014, a révélé, hier à Alger, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

La ministre qui répondait à une question orale du membre du Conseil de la nation, Abdellah Kaci du parti du Front de libération nationale (FLN) a souligné que «la mauvaise qualité du service Internet est due notamment au vol des câbles de cuivre du réseau national de téléphonie mobile». Elle a indiqué que le groupe Algérie Télécom (AT) tend à moderniser ce réseau à travers le remplacement progressif des câbles de cuivre



par la fibre optique à travers le territoire national, ajoutant que 4,5 million de lignes ont été déjà modernisées sur un réseau qui couvre 3.000.000 abonnés.

L'opération se poursuivra jusqu'à fin 2016, a-t-elle dit. Mme Derdouri a précisé, par ailleurs, que des mesures ont été prises en faveur de l'amélioration, la sécurisation et l'élargissement du réseau Internet à travers notamment le développement du système MSAN qui favorise

l'utilisation de la 4G dont le nombre d'abonnés a atteint 80.000 à la fin 2014.

Elle a ajouté également que le débit international sera augmenté de 277 à 600 GBT/S. La ministre a rappelé que quelque 440 nouveaux quartiers (plus de 1000 habitants) seront prochainement connectés à Internet, ajoutant que le groupe AT a augmenté la capacité du réseau de fibres optiques de 640.000 km en 2012 à environ 700.000 km en 2015.

Le taux de raccordement à Internet est passé de 6 % en 2006 à 20 % en 2014

Le taux de raccordement à Internet est passé de 6 % en 2006 à 20 % en 2014, a affirmé jeudi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri.

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation, Salah Derradjî lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, Mme Derdouri a pré-

cisé que le «taux de raccordement à Internet est passé de 6 % en 2006 à 20 % en 2014, ce qui représente une importante évolution dans cette prestation».

Selon la ministre, la connexion à Internet connaîtra une «nette amélioration» en terme de qualité à partir de 2016 avec le parachèvement de l'opération d'élargissement du réseau de fibre

optique. A une question d'un autre membre du Conseil de la nation sur la relation existante entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et les dirigeants du Real Madrid et le parrainage par Mobilis de la Fédération algérienne de football (FAF), Mme Derdouri a estimé que le «but de l'opérateur est de faire la promotion de ses services, notamment la 3G, d'autant

que les jeunes sont férus de football».

A travers sa stratégie de marketing, Mobilis «souhaiterait augmenter ses parts sur le marché et améliorer sa compétitivité», a indiqué la ministre, rappelant que «le marketing s'inscrit dans le cadre des activités ordinaires de toute entreprise publique ou privée».

La ministre de la Culture annonce l'élaboration prochaine d'une convention-cadre avec le ministère des Travaux publics



pour répertorier les monuments archéologiques à travers le territoire national, la ministre a indiqué que cela, «est obligatoire en vertu de la loi malgré les difficultés rencontrées».

Pour la ministre de la Culture, la classification du patrimoine est une opération qui tend à préserver l'identité nationale ajoutant que l'Office national de gestion des biens culturels chargé de la préservation du patrimoine assurera des missions «assez lourdes», c'est pourquoi le ministère «étudie actuellement des mécanismes à même d'alléger ces missions».

Dans le même contexte, la ministre a affirmé que le nombre d'architectes spécialisés dans la préservation et la réhabilitation du patrimoine, ne dépassait pas les 50 architectes qualifiés, soulignant la nécessité de se spécialiser dans ce domaine pour atteindre le nombre requis en architectes et bureaux d'études.

En réponse à une question d'un membre du Conseil de la nation concernant la réhabilitation des ksour (palais) de Béchar, la ministre a indiqué que les opérations de restauration «doivent respecter les normes en vigueur en matière de restauration notamment dans les régions du Sud».

«La restauration contribue à la préservation du patrimoine», a ajouté la ministre qui a appelé la société civile à participer à l'opération et à créer des microentreprises spécialisées en la matière.

Dans sa réponse, la ministre a affirmé que son département «doit s'ouvrir sur l'université afin de faire participer les diplômés et les former, outre l'élaboration d'une banque de données pour le patrimoine immatériel».

Une convention-cadre entre le ministère de la Culture et celui des Travaux publics est en cours d'élaboration pour préserver les sites archéologiques découverts lors de la réalisation de projets publics, a annoncé jeudi la ministre de la culture, Mme Nadia Labidi lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

La réalisation de certains projets a été suspendue en raison de la découverte de sites archéologiques lors des travaux, a indiqué Mme Labidi qui a appelé à la préservation de ces monuments archéologiques, citant la réalisation d'une bibliothèque à Constantine dont les travaux ont été suspendus en raison de la découverte d'un site archéologique sur les lieux.

Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Mohamed Boudebba sur l'existence d'une étude sérieuse

Le Parlement veut approfondir son action d'évaluation des politiques publiques

La commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'attèle à constituer une base de données économiques devant lui permettre l'examen adéquat des projets de lois de finances qui lui sont soumis, a indiqué mercredi son président M. Berrabah Zebbar.

«L'objectif de la commission est de parvenir prochainement à créer une base de données économiques et financières qui nous permettent un meilleur examen des projets de lois de finances et de règlement budgétaire soumis par le gouvernement», a déclaré M. Zebbar lors d'un point de presse, animé en marge de l'audition du président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar par la commission des Finances et du Budget de l'APN.

La commission a initié à cet effet une série d'auditions des responsables des institutions et des organismes publics en vue de la collecte des données nécessaires à l'analyse et à l'examen de ces projets de lois, a-t-il fait savoir.

«Nous voulons parvenir à une meilleure évaluation des politiques publiques, notamment celles de l'emploi, de la



santé, de l'investissement, de la solidarité nationale, l'agriculture», a-t-il dit.

M. Zebbar a par ailleurs, estimé que le délai de 75 jours fixé par la constitution des deux chambres du parlement pour examiner et adopter un projet de loi de finances «sont insuffisants» pour approfondir l'examen de cette loi importante.

Le Parlement adopte le projet de loi de finances dans un délai de 75 jours au plus tard à compter de la date de son dépôt, conformément aux dispositions de l'article 120 de la constitution, alors que l'Assemblée populaire nationale doit voter ce projet 47 jours au plus tard.

AFFAIRE «AUTOROUTE EST-OUEST»

Amendes, acquittement et jusqu'à 20 ans de réclusion contre 23 accusés

Des peines de prison allant de un (1) an avec sursis à 20 ans de réclusion ainsi que trois acquittements ont été prononcées hier contre 23 personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire «Autoroute Est-Ouest» dont le procès s'est déroulé au tribunal criminel d'Alger.

Une amende de cinq millions de dinars a été infligée à chacune des sept entreprises étrangères impliquées dans cette affaire: Citic Crc Chine, Cojaal Japon, Piarrroti suisse, Caraventa Suisse, Isolux Corsan Espagne, SMIN Canada et COBA Portugal.

Vingt (20) ans de réclusion ont été prononcées par contumace à l'encontre de Koudri Tayeb (en fuite) à la fin du procès.

Une peine de 10 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de trois millions de DA ont été prononcées contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crc Chine) pour corruption et blanchiment d'argent.

Une peine de prison ferme de 10 ans assortie d'une amende de trois millions de DA ont été également prononcées contre Khelladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'Agence nationale des autoroutes) pour trafic d'influence, corruption, perception de présents injustifiés et dilapidation de deniers publics. Par ailleurs, Hamdane Rachid Salim (ex-directeur de la planification au ministère des Travaux publics) a été condamné à une peine de sept ans de réclusion et un million de DA d'amende pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et blanchiment d'argent.



La même peine (7 ans) de réclusion et trois millions de DA d'amende a été infligée à Adou Tadj Eddine, homme d'affaires pour trafic d'influence, abus de fonction, blanchiment d'argent et corruption.

L'ex-SG du ministère des Travaux publics Bouchama Mohamed a été acquitté, ainsi que Alab El Khier, investisseur, et Ferachi Belkacem, ex-cadre au ministère des Transports.

Adou Sid Ahmed a été condamné à trois ans de prison dont une année ferme pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et corruption.

Trois ans de réclusion criminelle et 500.000 DA d'amende ont été prononcées contre Ouzane Mohamed, dit colonel Khaled, fonctionnaire au ministère de la Justice pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et blanchiment d'argent.

Ghazali Ahmed Rafik, ex-directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) a été de son côté condamné à une année de prison avec sursis pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption.

Les trois soeurs Gherib ont été condamnées à une année de prison avec sursis et une amende de 500.000 dinars pour complicité dans le blanchiment d'argent.

Les frères Bouznacha ont été quant à eux condamnés à un an de prison avec sursis pour violation de la législation relative aux changes.

Le président du tribunal criminel d'Alger a par ailleurs ordonné la saisie de tous les biens mobiliers, immobiliers et comptes bancaires de Chani Medjdoub, ainsi que Khelladi Mohamed.

La défense partagée entre satisfaction et déception

La défense des 22 personnes morales et physiques dans le procès de l'affaire «Autoroute Est-Ouest» était partagée hier entre satisfaction et déception après le verdict prononcé jeudi par le tribunal criminel d'Alger.

À l'issue du procès mené durant huit jours par le juge Hellali Tayeb, un verdict alliant acquittement et lourdes peines de prison a été prononcé contre les 15 personnes impliquées dans cette affaire, dont Chani Medjdoub et Khelladi Mohamed.

Le défenseur de Mohamed Bouchama, ex-SG du ministère des Travaux publics, qui a été acquitté, a dans une déclaration à l'APS estimé que "la surprise ne réside pas dans la relaxe de son client mais plutôt dans le fait qu'il a été poursuivi et détenu pendant un an alors même qu'il a nié les faits qui lui sont reprochés".

«Mon sentiment est que j'éprouve une satisfaction suite à ce verdict», a indiqué l'avocat pour qui l'essentiel est que justice soit faite».

Dans ce procès, il y a aussi Alab El Khier, investisseur, qui a été acquitté. Son avocat, maître Bergheul Khaled s'est dit «satisfait à cette issue. Personnellement, je m'attendais qu'il soit acquitté car il n'est mêlé ni de près ni de loin à une quelconque malversation dans les contrats avec CITIC», a-t-il dit.

Il a ajouté que son client n'a pas été entendu lors de l'instruction (de l'affaire), car il était

à l'étranger. Mais, "il a choisi de se mettre à la disposition de la justice et il a bénéficié d'une relaxe", a-t-il ajouté.

Maître Abderrahmane Amine Sidhoum, avocat du principal accusé Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crc Chine) a souligné que son client continue de "clamer son innocence", et qu'il est "une victime dans ce dossier".

Il a qualifié de "dur" le verdict de 10 ans de prison prononcé contre son client, et annonce qu'il va faire appel auprès de la Cour suprême.

En attendant, il a affirmé que son client va entamer "immédiatement" une grève de la faim illimitée afin de clamer son innocence. Dans un précédent communiqué transmis avant l'annonce du verdict à la presse par son avocat, Chani avait indiqué qu'il entamera une grève de la faim à partir de dimanche prochain "quel que soit le verdict" de ce procès.

Maître Laabassi, avocat de Mohamed Khelladi (ex-directeur des nouveaux programmes de l'ANA), qui a été condamné à 10 ans de prison et à une amende de trois millions de dinars, a estimé de son côté que "la peine (contre son client) a été prononcée sur une conviction

personnelle et non sur des preuves".

Les entreprises étrangères rejettent le verdict

Il a annoncé qu'il va faire appelle de ce verdict dans les huit prochains jours.

Maître Fatma Chenaïf, avocate de l'entreprise japonaise Cojaal, relève de son côté que l'amende de cinq millions de DA infligée par le tribunal criminel d'Alger "est lourde, cette décision n'est pas satisfaisante.

Un recours est prévu devant les instances suprêmes".

Selon elle, la condamnation repose uniquement sur "l'intime conviction et il n'y a aucune preuve pour justifier cette décision".

Maître Kamal Maouche, avocat d'Isolux Corsan (Espagne), rejette l'amende de cinq millions de DA infligée à son client et souligne qu'un pourvoi en cassation sera déposé car «le problème réside dans la condamnation» et non dans le montant de l'amende.

Les avocats de Citic et de SMIN Canada ont aussi décidé d'introduire des pourvois en cassation.

Enfin maître Belarif estime que les entreprises condamnées dans cette affaire "ne doivent plus participer" à des soumissions de marché publics en Algérie.

Le tribunal rejette les demandes de dédommagement des parties civiles

AFFAIRE «KHALIFA BANK»

Abelmoumene Khelifa nie en bloc les charges retenues contre lui



Le principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, Abelmoumene Khelifa a nié jeudi en bloc les charges retenues contre lui par le représentant du ministère public, près le tribunal criminel de Blida, notamment s'agissant de la gestion de la Khalifa Bank.

«Les différentes agences de Khalifa Bank étaient libres de fixer le taux d'intérêt», a répondu l'accusé en réponse aux charges retenues contre lui par le procureur général près du tribunal criminel de Blida, Mohamed Zergue Erras, au quatrième jour du procès.

Relevant avoir été membre de l'Association des banques et des finances (ABEF) dans le cadre de laquelle, il n'a jamais eu de «souci», l'accusé a été, par ailleurs, interrogé sur le «non paiement» des impôts par la Khalifa Bank.

À ce propos, Abelmoumene Khelifa a soutenu que le paiement s'effectuait au moyen de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ajoutant avoir bénéficié des exonérations d'impôts dans le cadre des mesures incitatives accordées par l'Agence nationale de promotion des investissements.

À la question de savoir le pourquoi du remplacement continu des cadres et gestionnaires des différentes sociétés du groupe ainsi que de leur transfert entre celles-ci, l'ex-milliardaire déchu a indiqué que cela faisait partie de «la politique» de gestion du groupe.

«Est-ce l'argent des placements qui a servi à l'achat de l'immobilier, en un laps de temps quasiment identique, par les responsables et cadres de la Khalifa Bank», s'est interrogé le représentant du ministère public.

«La banque avait pour habitude d'octroyer des crédits à ses employés à cet effet», a répondu en toute assurance Abelmoumene Khelifa. Interpellé sur le transfert des fonds d'Alger vers Oran qui s'effectuait par Khalifa Bank sans autorisation du ministère de l'Intérieur et des Collectives locales, l'accusé a indiqué qu'aucune loi n'interdisait ce type d'activités et que la défunte banque «disposait, de toute façon, de sa propre société pour ce faire».

«De plus, nous avions un contrat avec l'entreprise publique Annal de transport de fonds, lesquels s'effectuaient en fin de chaque journée depuis l'ensemble de nos agences bancaires vers la caisse principale de l'agence principale, avant d'être déposés le lendemain matin à la Banque d'Algérie», a-t-il ajouté.

Affirmer que la majorité des entreprises publiques détenaient des comptes à Khalifa Bank, Abelmoumene Khelifa a réitéré, plus d'une fois, n'avoir jamais enfreint la réglementation s'agissant du «contrôle de change».

Le procureur de la République l'ayant interpellé sur d'autres innombrables détails non contenus dans l'arrêt de renvoi. Le juge Menour a dû le rappeler à l'ordre plus d'une fois en vue de s'en tenir au contenu de ce document. Le procès après cassation de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi au tribunal criminel de Blida, huit années après le premier procès en 2007 au niveau du même tribunal. Au total, 71 prévenus, dont 21 détenus en plus de l'accusé principal Abelmoumene Khelifa, comparaitront pour la deuxième fois lors de ce procès qui verra, par ailleurs, la présence de plus de 300 victimes et partie civile.

Abelmoumene Khelifa s'explique sur des financements accordés à des institutions et entreprises publiques

Le principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, Abelmoumene Khelifa, a répondu hier devant le tribunal criminel de Blida sur des financements consentis par Khalifa Bank et Khalifa Airways au profit d'institutions et entreprises publiques.

Répondant à une interrogation de l'un des représentants de la partie civile, Me Mahfoudi, Abelmoumene Khelifa a affirmé avoir notamment contribué au financement de la réalisation du nouveau siège du ministère des Finances. L'accusé, a par ailleurs, soutenu que Khalifa Bank avait accordé des crédits à la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), de même que le contrat de sponsoring conclu avec la Fédération algérienne de football (FAF) par Khalifa Airways.

Dans la matinée, M. Khelifa avait évoqué devant le président du tribunal Antar Menour, ledit contrat, précisant que celui-ci consistait en une prise en charge gratuite de clubs de football nationaux, en mal de financement à l'époque.

«Avez-vous financé une pièce de théâtre de l'acteur égyptien Adel Imam», lui a demandé l'avocat, citant la générale jouée en Algérie.

«La banque a été un moyen de financement pour le ministère de la Culture dès lors que celui-ci détenait un compte chez Khalifa Bank, ce qui était le cas de tous les ministères», a répondu l'accusé.

Interrogé sur la nature juridique de Khalifa Airways, son ex-propriétaire a expliqué qu'il s'agissait d'une «personne morale à responsabilité unipersonnelle» ayant été lancée sur un capital de 150 millions de DA, et qui avait réalisé un bénéfice de 105 millions d'euros au début 2000, soit peu d'années après le début du déclin de l'ex-empire Khalifa.

Le procès après cassation de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi, au tribunal criminel de Blida, huit années après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal.

Au total, 71 prévenus, dont 21 détenus en plus de l'accusé principal Abelmoumene Khelifa, comparaitront pour la deuxième fois lors de ce procès qui verra, par ailleurs, la présence de plus de 300 victimes et partie civile.

70^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945



Les massacres du 8 mai 1945 ont hâté le déclenchement de la guerre de libération

Les massacres du 8 mai 1945 ont hâté le déclenchement de la guerre de libération, conduite par des hommes qui ont consenti de lourds sacrifices pour libérer l'Algérie du colonialisme français», a déclaré M. Zitouni à l'APS à la veille du 70^e anniversaire de ces massacres.

Ces événements «ont hâté le déclenchement de la guerre de libération, conduite par des hommes qui ont consenti de lourds sacrifices pour libérer l'Algérie du colonialisme français», a souligné hier à Alger le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Les événements du 8 mai 1945 «ont prouvé au monde entier la maturité du peuple algérien et son attachement à la paix, en témoignent ses marches pacifiques organisées pour revendiquer l'indépendance», a souligné le ministre, précisant que les dirigeants du mouvement national avaient donné des instructions aux manifestants de s'abstenir de tout port d'armes.

M. Zitouni a tenu à rappeler que 45.000 Algériens ont été tués par balles lors de ces manifestations qu'il a qualifiées d'«étape importante» dans la lutte du peuple algérien contre l'occupant français. L'objectif du ministère des Moudjahidines est de «relater les événements et écrire l'histoire du peuple algérien et les témoignages des moudjahidines», a indiqué M. Zitouni.

«Le jour viendra où le colonisateur présentera ses excuses et reconnaîtra ses crimes contre du peuple algérien», a assuré le ministre. Concernant la dualité du discours français sur les crimes commis à l'encontre du peuple algérien, M. Zitouni a rappelé que la position française a «évolué dans ce sens», en témoigne «les déclarations du président français, François Hollande en 2012 et la visite du secrétaire d'Etat aux affaires des anciens combattants et son recueillement à la mémoire du premier martyr des massacres du 8 mai 1945». Cette position, ajoute le ministre, «constitue un pas du côté français concernant les massacres et les crimes commis à l'encontre du peuple algérien, en dépit d'une opposition de la droite et de l'extrême droite dans ce pays». Evitant la récupération des archives nationales que détient la France, M. Zitouni souhaite que cette question «se développe à l'instar de la relation établie entre les deux pays dans les domaines économique, commercial et diplomatique».

Une commission commune «veille à trouver une formule permettant la récupération des archives algériennes de ce pays et d'autres», a fait savoir le ministre.

M. Zitouni a réitéré la revendication de l'Algérie concernant le recouvrement des archives nationales, rappelant les efforts du ministère des Moudjahidines pour mettre en avant «des formes de torture et de répression subis par le peuple algérien durant l'ère coloniale, à travers l'organisation de conférences internationales avec la participation d'historiens français». «Ce qui a été écrit sur la révolution jusqu'à présent est encourageant et positif», a-t-il dit.

«L'Algérien a le droit de s'énergieiller de son histoire et de la transmettre aux générations montantes», a souligné le ministre. M. Zitouni a, dans ce cadre, rappelé les films réalisés sur les dirigeants de la guerre de libération, dont ceux retraçant le parcours de Krim Belkacem et du colonel Lotfi. Le ministre a, enfin, évoqué la célébration vendredi à Sétif du 70^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et les conférences prévues à travers tout le territoire national.

Une démonstration de la politique génocidaire de la France coloniale

Les massacres du 8 mai 1945 restent un épisode tragique ayant marqué la politique génocidaire de la France coloniale, mais ils ont constitué, en parallèle, un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien pour son indépendance.



A la veille de la commémoration du 70^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le peuple algérien se souvient toujours de ce génocide commis par le colonialisme contre des Algériens sortis dans la rue pour rappeler à la France ses engagements au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Ces massacres demeurent ancrés dans la mémoire collective du peuple algérien, comme cela a été souligné dans les discours officiels dénonçant «la cruauté du colonialisme et ses violations innombrables des droits humains, sans que cela ne soit reconnu par ses auteurs». «Le peuple algérien n'a eu de cesse d'attendre de la France une reconnaissance des actes commis durant la période de colonisation, y compris durant la guerre de libération nationale, pour voir s'ouvrir de larges et nouvelles perspectives d'amitié et de coopération entre deux peuples», avait déclaré le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans un message en 2005 à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, dénonçant l'occupation qui «a foulé la dignité humaine et commis l'innommable à l'encontre des droits humains fondamentaux».

Le président Bouteflika avait relevé qu'en parallèle, ces événements avaient «unifié les rangs du peuple algérien et consacré l'effondrement de tous les enjeux à l'exception d'un seul, celui de l'option inévitable, de l'émancipation et de l'affranchissement». «Le 8 mai 1945 a avivé, au sein des Algériens opprimés, l'ardeur de l'abnégation et du sacrifice par le sang et unifié leurs rangs pour que la parole devienne la leur. Une pa-

role qu'ils ont clamée haut et fort et la tragédie de mai s'est transformée en les hauts faits de novembre», avait-il indiqué. Le chef de l'Etat avait souligné que la tragédie du 8 mai 1945 «fut l'argument qui a anéanti les illusions de ceux trompés par des promesses d'égalité et d'intégration, confirmant ainsi que les Algériens allaient inévitablement payer un plus lourd tribut», ajoutant que «ce qui arriva quelques années plus tard, avec le déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, dernière halte, décisive, qui a tracé la voie pour les enfants de la patrie et leur devenir». En 2009, le président Bouteflika avait évoqué les discours des officiels français quant au caractère «prétendument positif» de la France coloniale en Algérie, considérant que ces discours sont «loin de contribuer à rétablir la vérité et rendre justice à l'Algérie pour le mal qu'elle a subi». Le chef de l'Etat avait précisé que «pour tourner définitivement cette page noire de l'histoire, il faudrait aux deux pays et aux deux peuples de trouver ensemble la voie originale qui permettra de surmonter les traumatismes causés au peuple algérien par l'Etat colonial français», des traumatismes qui, avait-il expliqué, «continuent, souvent inconsciemment, à modeler nos consciences et nos manières d'agir». Sur l'importance historique que revêt la date du 8 mai 1945, le président de la République avait indiqué qu'elle «porte un témoignage accablant sur la nature du colonialisme, sa brutalité, son inhumanité, sa barbarie pour tout dire», ajoutant qu'elle marque, d'autre coté, «une étape cruciale dans le renforcement et l'unification du mouvement na-

tional, préparant ainsi la lutte armée lancée à partir du 1er novembre 1954».

Dans son discours de 2012, le président de la République avait, par ailleurs, souligné la nécessité de «procéder à une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels», soulignant que «seule une telle lecture est à même d'aider les deux parties (algérienne et française) à transcender les séquelles du passé dououreux».

L'Etat algérien s'est attelé, depuis son indépendance, à construire des «relations d'amitié et de coopération fructueuse» avec les différents pays du monde, à leur tête l'Etat français, en dépit du «lourd tribut versé par le peuple algérien pour sa liberté et sa dignité».

Pour sa part, le secrétaire général de l'organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, avait relevé que les massacres du 8 mai 1945 avaient «hâté la décision des dirigeants du mouvement national de déclencher la guerre de libération du 1^{er} Novembre 1954», rappelant que le peuple avait compris, alors, que «ce qui a été pris par la force ne saurait être récupéré que par la force».

Il avait, en outre, mis l'accent sur les «positions immuables» de son organisation pour la criminalisation du colonialisme et l'importance de présenter des excuses au peuple algérien pour les massacres perpétrés.

Le colonialisme «ne s'est pas arrêté aux massacres, mais il est allé jusqu'au pillage des richesses des pays sous son occupation et l'altération de son identité», avait-il souligné.

L'intention de génocide n'est pas exclue

Le professeur d'histoire Hassen Remaoun, de l'université d'Oran, n'a pas exclu «une intention de génocide» à propos des massacres du 8 mai 1945, perpétrés par l'armée coloniale dans plusieurs régions du pays.

«Il n'est pas sûr que l'intention de génocide n'aît pas réellement existé chez un certain nombre d'acteurs officiels et de milices coloniales contrôlées ou incontrôlées et encouragées sur le plan local au moins à commettre les pires exactions», a expliqué, dans un entretien à l'APS, cet historien et chercheur au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Dans ce sens, il a rappelé qu'en mai 1945, «il y a eu un massacre des dizaines de milliers de victimes, mené par l'Armée française et qui venait s'ajouter à une multitude d'autres massacres d'Algériens commis depuis 1830 au gré des intérêts et besoins du déploiement colonial». Sur le récent «voyage mémoriel» du Secrétaire d'Etat français aux anciens combattants à Sétif, quelques semaines avant la commémoration du 70^e anni-

versaire des massacres du 8 mai 1945 et la symbolique de cette démarche, Hassan Remaoun a expliqué que «ce voyage ne peut, à lui seul, répondre à l'attente d'une reconnaissance des crimes coloniaux commis par les Français en Algérie» à «Il faudrait s'armer de patience et positiver», a-t-il dit, considérant que certes, «+ un petit pas +, mais un pas quand même en avant, a été franchi dans cette voie». Faisant le parallèle entre un François Hollande qui condamnait, en décembre 2012 à Alger, «un système colonial injuste et brutal» et celui qui refuse, en avril 2015, d'employer le terme «génocide» pour les crimes coloniaux de la France en Algérie par la France coloniale, le chercheur du CRASC n'y voit pas un «recul» dans la position du président français. Pour l'heure, Hassan Remaoun se demande «si il est possible de demander à la France officielle de s'étendre sur un divan pour se laisser analyser. Toutefois, elle a beau essayer de refouler son passé colonial, il lui ressort toujours en plein jour».

APS

70^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945



SÉTIF

La marche de la fidélité

Wallid, B

Le peuple algérien n'oubliera jamais ce jour du 8 mai 1945 qui a vu des centaines de milliers sortir dans les villes de Sétif, Guelma et Kherrata pour revendiquer leur droit à la liberté et à l'indépendance. Une revendication qui n'a pu aller jusqu'au bout, du fait de la répression par laquelle les autorités coloniales ont répondu, commettant de véritables massacres contre les populations de ces villes.

Pour que nul n'oublie, une marche de la fidélité, qui verra des milliers de personnes parcourir, aujourd'hui à Sétif, le même itinéraire que la procession pacifique réprimée dans le sang le 8 mai 1945, sera le point fort de la cérémonie officielle du 70^e anniversaire de ces événements sanguinaires.

En pareil jour, il y a de cela 70 ans, les Algériens ont été victimes d'un massacre sanglant et ont été privés de jour de leur droit à la liberté.

Les Algériens, sortis manifester pa-

cifiquement, avaient montré leur capacité d'apprehension du monde en mouvement et du nouveau cours de l'Histoire amorcé par la création de l'Organisation des Nations unies, et des concepts progressistes appelant à l'autodétermination des peuples et à la protection des droits de l'homme.

Malgré l'atrocité de ce massacre abject, le 8 mai 1945 aura été le jour témoin qui consacra l'effondrement de tous les enjeux, confirmant ainsi que les Algériens allaient inévitablement payer un plus lourd tribut avec le déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre 1954, étape décisive qui a tracé la voie de l'indépendance.

Le 8 mai a avivé, au sein des Algériens opprimés, l'ardeur de l'abnégation et du sacrifice par le sang et unifié leurs rangs pour que la parole devienne la leur. Une parole qu'ils ont clamée haut et fort et la tragédie de mai s'est transformée en les hauts faits de novembre, avait relevé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans un message adressé à cette occasion. A la veille de la commémoration de cette

étape cruciale dans l'histoire de la révolution algérienne, le président de la Fondation du 8 mai 1945, Abdelhamid Selakdji, considère que le silence autour de ces massacres à Sétif, Guelma et Kherrata n'a que trop duré, expliquant que la répression avait causé 45.000 victimes, mais certaines parties de l'autre côté de la Méditerranée tentent de faire croire qu'il ne s'agissait que de 1.500, puis 8.000 ou 30.000 victimes.

L'Algérie se trouve aujourd'hui face à une nouvelle étape du processus de construction qui fonde l'avenir et qui impose l'impérative nécessité de donner la chance aux nouvelles générations et aux jeunes compétences dont recèle le pays afin qu'elles puissent apporter leur concours à l'éducation et à la protection du pays. Il s'agit là d'un engagement du président de la République qui avait réaffirmé sa volonté à faire participer l'ensemble des composantes de la société, notamment les jeunes compétences, à l'œuvre de construction d'un Etat républicain fort et serein, capable de faire face à tous les défis qui s'imposent.

Massacres du 8 mai 1945, l'étincelle qui a engendré la révolution du 1^{er} Novembre

Les historiens et enseignants sont unanimes à dire que les massacres du 8 mai 1945, indépendamment de la douleur subie par le peuple algérien, ont été l'étincelle qui a engendré la révolution du 1^{er} novembre 1954, partant de la conviction que ce qui a été pris par la force, sera restitué par la force.

L'administration française a tenté de «minimiser» les massacres abjects qui ont fait 45 000 martyrs en les qualifiant de «non événement», a déclaré le professeur d'histoire à l'université d'Alger, Amer Rekhila, dans un entretien à l'APS.

Il a précisé que les massacres du 8 mai «ne se sont pas déroulés seulement dans les villes de Sétif, Guelma et Kherrata comme prétendu par le colonisateur mais ont eu également lieu dans 19 villes de l'Est algérien et plusieurs autres du Centre et du Sud pour se poursuivre jusqu'au 25 mai 1945».

Après avoir qualifié les tueries et les déportations d'«extermination collective», il a affirmé que la France qui «se vantait des slogans de liberté et de justice, avait commis des crimes identiques à ceux des nazis et des fascistes de l'époque». Evitant le nombre des martyrs tombés lors de ces massa-

cres, Amer Rekhila a relevé que c'est le parti du peuple algérien (PPA) qui «avait estimé leur nombre à 45 000 dans le mémorandum adressé à la Ligue arabe, nouvellement créée alors que l'Association des Ulémas algériens en dénombreriait 90 000». Il a souligné également que le colonialisme français «a falsifié la vérité et trompé l'opinion publique nationale et internationale en déclarant que le nombre des victimes était de 1 200 et en écartant sa prémeditation de ne pas porter les personnes décédées sur les registres d'état civil pour avancer un chiffre erroné».

De son côté, le chercheur universitaire, Mohamed Taybi, a estimé dans un entretien à l'APS, que les événements du 8 mai 1945 avaient révélé le colonialisme français sous son véritable jour au regard de son «architecture militaire à caractère fasciste» et au «déni de la France à l'égard des combattants algériens qui ont contribué à sa victoire sur le nazisme». Concernant les tentatives de l'administration française de dissimuler les faits survenus il y a 70 ans, il a affirmé qu'il ne s'agissait pas uniquement du nombre des martyrs mais aussi de l'impact psycholo-

n'avait pas duré un seul jour mais toute une année, soit de mai 1945 à juin 1946».

«La presse et les rapports des autorités coloniales évoquaient un retour au calme en juin 1946», a-t-il encore avancé. L'ancien président de la fondation 8 mai 1945 avait demandé des «excuses» à la France, rappelant que le président Jacques Chirac avait présenté durant son mandat les excuses de son pays au peuple juif pour les événements survenus du temps du Maréchal Pétain.

Par ailleurs, des Français joignent aussi leur voix pour dénoncer les massacres du 8 mai 1945, tel l'avocat Jacques Vergès qui a affirmé en 2010 lors d'une rencontre pour la présentation de son livre «*La passion de défendre*», que la France continuait à ce jour de cacher la vérité de ce qui s'est passé à Sétif, Guelma et Kherrata. «Les massacres du 8 mai 1945 étaient un précurseur du déclenchement de la guerre de libération qui a été précédée par la défaite de la France à Diên Biên Phu (Vietnam). Gilles Manceron, l'historien français avait déclaré, lors d'une rencontre à Guelma en 2011, que les massacres du 8 mai 1945 en Algérie devraient être reconnus comme «crime contre l'humanité».

Le 8 mai 1945, les forces coloniales avaient livré une guerre ethnique aux Algériens en massacrant hommes, femmes, enfants et vieux», a-t-il poursuivi avant de dire que «le massacre

Le jour où la France a réprimé une manifestation pacifique pour l'Algérie libre (universitaire français)

Le jour marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale est aussi celui où l'Etat français a réprimé dans le sang l'une des premières manifestations pacifiques pour l'Algérie libre, a regretté l'universitaire français Olivier Le Cour Grandmaison dans une contribution parue sur son blog sur les massacres du 8 mai 1945, perpétrés par l'armée coloniale dans plusieurs régions du pays.

«Une seule et même date. Deux histoires diamétralement opposées en même temps liées l'une à l'autre», a fait remarquer ce politologue, spécialiste des questions de citoyenneté sous la révolution française et des questions qui ont trait à l'histoire coloniale, mettant en avant ce «passé toujours occulté».

Selon cet universitaire, les massacres de Sétif et de Guelma perpétrés par l'armée française et de nombreuses milices coloniales composées de civils d'origine européenne ont fait des dizaines de milliers de victimes «arrêtées, torturées et exécutées sommairement pour rétablir l'ordre imposé par la métropole et terroriser de façon durable les populations +indigènes+».

Pour recouvrer son autorité en Europe et dans le monde «la France libre est prête à tout pour défendre l'intégrité de son empire», a-t-il soutenu. En France cette date représente «la joie de la paix, de la liberté et de la démocratie retrouvées», mais pour les Algériens elle est «l'horreur, le sang et les larmes provoquées par le déchaînement de la violence d'Etat destinée à perpétuer l'oppression et l'exploitation coloniales».

Une barbarie coloniale sans précédent

Pour cet universitaire, «une barbarie coloniale sans précédent (s'est déchaînée) pour tenter de stopper les Algériens qui ont osé manifester pacifiquement».

Le déchaînement de la violence et de la terreur d'Etat avec son cortège de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité témoigne de l'horreur de la colonisation, regrette-t-il.

«Oubliés les principes qui, quelques semaines plus tard, allaitent être au fondement de l'article 1er de la Charte des Nations unies, adoptée le 26 juin 1945, établissant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Oubliés aussi les engagements, contractés dans la Résistance, puis inscrits dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, qui affirme : la France, écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, garantit à tous [à] l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés+ dans le présent texte», s'est-il insurgé.

En optant pour le massacre des populations, la France coloniale a oublié également «les fondements philosophiques, politiques et juridiques, plus tard sanctionnés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, votée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 à Paris, et son article 2 relatif aux droits dont + chacun peut se prévaloir+ sans +distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion et d'opinion politique», a-t-il observé.

Cependant, dans les colonies de la France républicaine, ces principes ne s'appliquent pas.

«Etrange conception de l'universel qui n'a d'universel que le nom puisque les prérogatives mentionnées ne valent ni pour tous les hommes, ni pour tous les lieux, ni pour tous les temps», a-t-il regretté une nouvelle fois.

Les massacres du 8 mai 1945 «témoignent une fois encore que la force a primé les droits, aussi fondamentaux soient-ils, dès que le visage de l'autre épouse les traits du +musulman+ i.e., du +Noir+ ailleurs et de +l'Indochinois+ bientôt», a-t-il conclu.

APS

CÉLÉBRATION DU 3 MAI, JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'UNFA à l'honneur

S. Abjaoui

• Hier, au siège de **DKNews**, il a beaucoup été question de liberté de presse. M^e Nouria Hafsi secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes a organisé une rencontre destinée à la commémoration de cette journée. Elle a été organisée sous le haut parrainage du ministre de la Communication, Hamid Grine, et en présence de Miloud Chorfi, président de l'autorité de régulation de l'audiovisuel. Ont été également invités le Dr Lahcène Zeghdidi, professeur à l'institut des sciences de l'information, ainsi que Rachid Filali, brillant universitaire et spécialiste de l'information exerçant à Washington. Les différents orateurs ont expliqué chacun le sens de cette commémoration en la replaçant dans le contexte d'abord des apports à la guerre pour l'indépendance de l'information et de l'engagement de la presse algérienne. M. Rachid Filali a longuement exprimé sa fierté de voir que les Etats-Unis ont beaucoup apprécié les qualités de chef d'Etat de l'Emir Abdelkader en donnant son nom à une ville Kader, aéroport Kader... Pour lui, l'Algérie continue à être appréciée aux Etats Unis car à travers « Kader », les relations de respect existent donc depuis plus d'un siècle.

M. Zeghdidi a presque enflammé l'assistance en trouvant les mots exacts pour donner tout son sens à la commémoration en Algérie de la liberté de presse. Ensuite, ayant une sympathique collation, M^e Hafsi Nouria a honoré par une distinction (une médaille de l'UNFA la liberté de presse) M. le ministre de la Communication Hamid Grine qu'a reçue en son nom M. Miloud Chorfi. La deuxième distinction a été octroyée au président de l'autorité de la régulation de l'audiovisuel, à savoir M. r Miloud Chorfi. Des distinctions ont été octroyées à M. Rachid Filali, puis Wassila Behtich, journaliste à la TV, Hafidha Mehdel, journaliste à la radio.



Ph. M. Nait Kaci

O. Larbi

A l'occasion de la « Journée mondiale de la liberté de la presse » l'UNFA représentée par sa responsable à la communication, Fatiha Mouassa a honoré des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

Cette manifestation était placée sous le haut patronage du ministre de la Communication.

Des personnalités de haut rang ont répondu à l'appel de l'organisation des femmes : Miloud Chorfi, président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, représentant du ministre de la Communication ; des cadres supérieurs des ministères de l'Intérieur et des collectivités locales et d'autres institutions nationales.

Fatiha Mouassa a rendu hommage à la corporation et La présidente de l'UNFA, Nouria Hafsi a considéré que les journalistes algériens ont contribué aux avancées de la démocratie en payant parfois le prix fort au péril de leur vie.

Toutes les deux ont mis en avant le rôle du journaliste au service de la nation et du peuple.

Rahab Filali est installé aux USA et dirige le bureau d'El Horra à Washington.

ton. Il a insisté sur le professionnalisme des journalistes algériens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Il a eu quelques mots émouvants sur la transmission des valeurs au sein d'une famille ou d'une société.

Le docteur en histoire Zeghdidi a développé un discours sur la contribution des journalistes combattants de la plume pour dénoncer l'oppression durant la colonisation, les injustices tout en éduquant le sentiment patriotique du peuple. Ce combat s'est prolongé durant la guerre de Libération nationale durant laquelle ont été créés *El Moudjahid*, l'APS, *l'Ouvrier algérien*, organe de l'Ugta.

Sans oublier les débuts du cinéma algérien avec Tchandlerli, René Vautier et d'autres photographes tels Kouai.

Les journalistes et personnalités distingués pour leur action et auxquels des diplômes ont été remis sont : Zhor Ouissi, ancien ministre, Mme Aoufi de l'EPTV, Malika Sahki de l'EPTV, Rabah Filali de la TV El Horra, Razika Djakir d'El Mihwar, Hafidha Mehded, Lila Bouzidi d'Echourouk, Sekkat Youcef, Farida n, Sihame Oubrahim, Baya Belkheir de l'ENTV, Zahir Mehdaoui du *Quotidien d'Oran*, Faïza Aït Ali, directrice adjointe de l'information de l'ENTV, Abbas Khadidja EPTV, Karima Belakri de l'EPTV, Touahri d'El

Maqam, Kenza Kaddouri, Battiche Ouassila, Salima Aliane, Abdelladjid Cherbal, directeur de DKNews, Faïza Haroun de ...

70^eanniversaire du 8 mai 1945

Cette cérémonie a été l'occasion de réunir tous les présents dans le culte de la mémoire du 8 mai 1945 qui a marqué la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le début de la répression par les troupes françaises, les milices fascistes des colons et des membres de l'administration sur des populations algériennes aspirant à plus de droits et de liberté sur tout le territoire et plus particulièrement à Sétif, Guelma, Kherrata faisant plus de 45 000 morts. Une justice expéditive a décidé des emprisonnements et des envois au bagne.

Le travail de mémoire des Algériens est toujours vivace malgré les apparences, car dans le peuple reste la force de réprobation de toute domination étrangère, de quelque répression des droits fondamentaux que ce soit : cet héritage humaniste légué par les générations qui n'ont jamais cessé de lutter sous toutes les formes contre l'oppression. C'est devenu un des caractères de la personnalité algérienne.

La manifestation s'est achevée en discussions animées lors d'une collation fleurie.



OUARGLA

Plus de 3 milliards DA pour divers projets de développement dans la commune

Divers projets de développement, engageant un investissement public de 3,7 milliards DA, ont été retenus en faveur de la commune d'Ouargla, au cours des deux dernières années, pour y améliorer le cadre de vie du citoyen, ont indiqué hier les responsables de cette collectivité.

Quelque 440 opérations ont ainsi été inscrites sur la période 2013-2015, dont la plupart sont déjà en chantier, et concernent les secteurs de la construction, l'hydraulique, l'énergie (éclairage public), les routes, l'aménagement urbain, et la réhabilitation des écoles primaires et autres groupements scolaires, a affirmé le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Djezzar.

Les opérations d'aménagement urbain au chef-lieu de wilaya ont eu la part du lion de ce financement, avec une enveloppe de 1,1 milliard DA pour 68 projets, suivies de celles liées à la réfection des routes et pour lesquelles a été alloué un montant de 753 millions DA, a signalé le même responsable lors de «Portes ouvertes» sur le développement de la commune.



Dans le même cadre, 673 millions DA ont été dégagés pour 103 projets relatifs à l'éclairage public, tandis que le reste des crédits est allé au financement de projets de réhabilitation des structures scolaires, de l'hydraulique et de la construction, a-t-il ajouté. Les «Portes ouvertes» sur la commune d'Ouargla, qui s'abrite depuis hier la maison de la culture Moufdi-Zakaria sous le thème «Développement local, défis et perspectives», constituent un espace visant la consécration de l'action participative administration-citoyen pour le développement, ont souligné les organisateurs. L'initiative, qui s'étale sur toute une semaine, permet au citoyen de s'enquérir des réalisations

et des programmes de développement retenus ces dernières années en faveur de la commune d'Ouargla.

L'exposition comporte aussi une présentation de l'avancement de grands projets en cours d'exécution sur le territoire de la commune, à l'instar de ceux des stations de déminéralisation de l'eau potable et du tramway.

Le stand de l'exposition consacré à la présentation de l'avancement du projet d'étude de réhabilitation de 150 bâtisses dans les quartiers Béni-Ouaguine, Béni-Sissine et Béni-Brahim, dans le ksar d'Ouargla, a drainé une large affluence du public venu s'informer de l'évolution de l'opération ciblant ce ksar classé parmi le patrimoine national.

TRADITION ANCESTRALE

Al-Oula, une parade au grand froid, à l'honneur à Médéa

Al-Oula, tradition ancestrale consistant en le stockage des produits alimentaires en prévision de l'hiver, qui n'a plus cours aujourd'hui en raison de la prééminence du mode de vie sédentaire, est à l'affiche de l'exposition qui se tient, les 6 et 7 mai à l'université Yahia-Fares de Médéa, à l'occasion du Mois du patrimoine.

Mise sur pied par la direction locale de la culture, cette exposition vise à ressusciter une tradition vieille de plusieurs siècles, dont il ne reste que le souvenir et de vieux récits rappelant le bon vieux temps où cette pratique faisait partie intégrante d'une culture qui permettait aux habitants d'aborder l'hiver dans de meilleures conditions, selon le chef du département du patrimoine au niveau de cette direction.

Un décor représentant le «mraha», cour intérieure, où les femmes avaient pour habitude de se réunir pour préparer les produits



de base, destinés à être stockés en prévision de l'hiver, a été dressé dans un hall de l'université, en vue de faire plonger le visiteur dans l'ambiance et l'animation qui prévalaient au moment de la préparation d'Al-Oula.

L'objectif, d'après ce responsable, est de projeter le visiteur dans un passé, très récent, où la notion de sécurité alimentaire et de survie prenait tout son sens, lui faire découvrir également les différentes étapes de préparation des produits, très prisés par les habitants de l'époque en période hivernale, et l'aider, à tra-

vers les démonstrations qui seront réalisées sur place, à mieux apprêter la portée socio-économique de cette tradition.

Al-Oula était constitué, autrefois, de matières premières, tels que les céréales, les fruits et légumes séchés ou en conserve. Sa préparation intervient, dès la fin de la période des moissons, où une partie de la récolte de blé ou d'orge est transformée en farine, boughoul, couscous et en d'autres produits dérivés des céréales, dont les incontournables «Merdoudé» et «Mhamss», consommés de façon assez

régulière durant les périodes de grand froid.

Toutefois, cette tradition a connu un déclin avec la disponibilité des produits alimentaires dans les commerces et l'avènement du réfrigérateur et le congélateur, offrant ainsi aux ménages la possibilité de stocker, d'une part, tout ce dont elles avaient besoin et de faire, d'autre part, l'économie des efforts à préparer des produits disponibles, à longueur d'année, dans les rayons des magasins.

Or, les périodes d'épreuves endurées par les habitants de la wilaya, durant l'hiver 2012 suite aux intempéries qui avaient paralysées toute la région pendant une dizaine de jours, ont remis «au goût du jour» cette ancienne pratique. Car, depuis, beaucoup de familles retournent à cette tradition qui a permis à leurs grands parents de survivre à des hivers plus rigoureux, en dépit du manque de moyen et de ressources.

EL-BAYADH

Cinq marchés couverts pour réguler le commerce dans les nouvelles zones urbaines

Cinq projets de marchés couverts ont été retenus en faveur de la wilaya d'El-Bayadh, au titre du programme de 2015, pour réguler l'activité commerciale dans ses nouvelles zones d'expansion urbaine, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Le chef-lieu de wilaya a bénéficié de deux de ce type d'aires commerciales au niveau du quartier Ouled Yahia et la nouvelle zone d'expansion urbaine, en plus d'un marché couvert au nouveau pôle urbain de la commune de Labiodh Sidi-Cheikh, a-t-on précisé.

L'opération concerne également les communes de Rogassa et Brézina, selon les besoins enregistrés dans ce cadre au ni-

veau de ces collectivités locales, selon la même source.

Ces projets d'espaces commerciaux visent à renforcer et à réguler l'activité commerciale à travers la wilaya, dans le cadre de la stratégie du secteur visant à lutter contre le commerce informel et l'amélioration des structures de services pour les citoyens.

La wilaya avait bénéficié, l'année dernière, dans le cadre du programme sectoriel du commerce, de trois marchés couverts au niveau des communes de Bougib, Labiodh Sidi-Cheikh et El-Bayadh, ont rappelé les services de la wilaya.



ORAN

Restructuration prochaine de cinq services au CHU

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a bénéficié d'un projet de restructuration de cinq services dans le cadre d'un projet médical, lancé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-on appris mercredi du directeur général de cet établissement.

La première phase de ce projet médical est la création de services qui manquaient et freinaient la dynamique de cet établissement hospitalier à vocation régionale, dont celui de chirurgie vasculaire avec à la clé la création de trois unités (hospitalisation, diagnostic et consultation), a indiqué Benali Bouhadjar, lors d'un point de presse organisé au siège du CHU.

Le service de la chirurgie vasculaire, en stand by depuis l'ouverture de l'EHU «1^{er} Novembre» d'Oran, sera opérationnel dans «un mois au plus tard», a assuré le même responsable.

Le deuxième service concerné par ce projet médical est celui de la médecine nucléaire, qui sera étoffé de deux unités d'exploration scintigraphique et biologique, a-t-il indiqué, rappelant que ce service, fermé depuis 15 ans, souffrait de manque de structures et d'équipements.

Pour sa mise en service, un avis d'appel sera lancé prochainement pour le recrutement de personnels et sa dotation en équipements, a-t-il ajouté.

Le projet fait également de la restructuration du service maternité d'une capacité de 24 lits, domicilié à l'actuelle maternité, a encore signalé M. Bouhadjar qui a annoncé la création d'un service spécial «nouveau-nés» (néonatalogie) pour permettre son développement et renforcer la formation des pédiatriques.

Il est prévu, au niveau de cette maternité, la création d'une unité des prématurés et soins intensifs, a-t-il ajouté.

Selon le Directeur général du CHUO, ce projet médical prévoit l'introduction d'une nouvelle technique pour améliorer la qualité des soins au niveau du service de biologie moléculaire, qui sera installé au pôle biologique de cet hôpital et qui concerne toutes les pathologies telles que la tuberculose.

Le service de la greffe rénale, à l'arrêt depuis 2009, sera doté d'une unité d'immunologie, a-t-il annoncé, soulignant que le terrain a été préparé et un contact a eu lieu avec un immunologue qui sera installé dans les prochains jours.

Il a été décidé, par ailleurs, la restructuration de deux autres services de réanimation en officialisant le centre antidiabétique lancé il y a près de 6 mois, a-t-il encore fait savoir.

M'SILA

Raccordement de plus de 1.800 foyers de Sidi Ameur au réseau du gaz naturel

Pas moins de 1.816 foyers de la commune de Sidi Ameur, située à 120 à l'ouest de M'sila, ont été raccordés, mercredi, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a-t-on constaté.

Le directeur de l'énergie, Messaoud Annane, a affirmé, au cours de la cérémonie de mise en gaz présidée par le wali, Abdallah Benmansour, que cette opération sera étendue, dans une seconde phase, à plusieurs quartiers périphériques de cette collectivité.

Ce responsable a également fait savoir que cette action de raccordement a nécessité un investissement public de 118 millions de dinars.

Notons que les populations concernées ont accueilli l'arrivée de cette énergie avec un profond soulagement, d'autant que ce raccordement, souhaité depuis de nombreuses années, leur épargne le calvaire de la recherche et du transport de bonbonnes de butane sur de longues distances.

BÉJAÏA : MEURTRE DE M^{ME} TIAB L'auteur du crime appréhendé en un temps record

C'est suite à un appel téléphonique aux environs de 13h dans la journée du 6 mai 2015 que les services de la PJ de la sûreté de wilaya se sont rendu au domicile de l'époux pour y constater la présence d'un cadavre, en l'occurrence celui de l'épouse de M. Tiab Boualem, une ressortissante française installée en Algérie depuis 1969 et âgée de 71 ans.

La victime a reçu plusieurs coups d'un objet pointu et contondant. Une enquête a aussitôt été diligentée et se poursuit, d'ailleurs, mais toujours est-il que déjà, en un temps record, les services de la PJ (Police judiciaire) ont arrêté l'auteur du crime crapuleux une heure seulement après le forfait.

Ce dernier a déjà dû être présenté au procureur de la République.

La nouvelle de l'arrestation du meurtrier a apporté un certain soulagement parmi la population. Last but not least : selon nos propres sources (non officielles), l'assassin se serait sans aucun doute...une femme !

A. B.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE 181 tonnes de kif traité saisies en 2014 à l'échelle nationale par la gendarmerie

Plus de 181 tonnes de kif traité ont été saisies en 2014 à l'échelle nationale a-t-on appris mercredi du commandant du groupement de la wilaya de Tlemcen de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mohamed Boualleg.

Les services de la Gendarmerie nationale ont traité, l'an dernier, 11.130 affaires de drogue qui se sont soldées par l'arrestation de 5.598 personnes, a indiqué le responsable lors d'une conférence de formation et de sensibilisation sur les effets de ce fléau.

Le trafic de drogue connaît une récrédence, a-t-il fait remarquer, signalant que plus de 23.397 tonnes de kif ont été saisies au cours du premier trimestre 2015 à travers le pays dont près de 9,48 tonnes dans la seule wilaya de Tlemcen frontalière.

Des statistiques de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie font état de saisie de plus de 35.397 tonnes de kif traité, de plus de 84 kg de drogue dure (cocaïne) et de 197.616 comprimés psychotropes, selon le responsable qui a rappelé que plus de 7.23 quintaux de kif jetés par la mer ont été découverts en 2014 contre 5.09 q en 2013.

Pour sa part, le wali de Tlemcen, Saci Ahmed-Abdelhafid souligne que ce phénomène, dont souffre la wilaya en tant que zone de transit de par sa position frontalière, a des dimensions dangereuses ayant un lien avec le crime organisé, le terrorisme et le blanchiment d'argent qui constituent une menace pour la sécurité et la stabilité du pays et de la société.

Il a ajouté, dans ces sens, que la toxicomanie influe négativement sur la santé, la moralité et la scolarisation des jeunes allant jusqu'à la prolifération de la criminalité. Une rencontre de deux jours, qui regroupe tous les concernés par la lutte contre la drogue et la toxicomanie, a pour objectifs de sensibiliser davantage sur ce fléau et d'adopter une stratégie commune pour le combattre, selon Chaïf Okacha, président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice en coordination avec la wilaya, différentes instances publiques et de sécurité et des associations.

Le programme de cette conférence prévoit trois ateliers abordant les effets de la drogue, les textes de loi pour la combattre et le rôle des associations dans ce domaine.

ALGER Il tue sa femme et son frère pour une question d'honneur

Mourad âgé de 38 ans, était un homme tranquille, estimé par son entourage. Il est accusé de meurtre sur la personne de sa femme et son frère.



A. Ferrag

Hind âgée de 27 ans très jolie, si jolie qu'elle devient la cible rêvée de tous les gars de son quartier, la grande blonde aux yeux verts. Mourad son copain vit dans le même quartier que la jeune fille à Alger et ils se voient pratiquement tous les jours, il aime très fort Hind.

Hind se marie avec Mourad, après 8 mois, les jours heureux continuent à couler, Mourad n'a jamais douté de la fidélité de sa femme lorsqu'il apprend qu'elle le trompe avec son frère. Mourad est parti pour un voyage d'affaires, ce sera l'occasion pour sa femme de passer un peu plus de temps avec son amant ensemble.

7 jours après, Mourad rentre à la maison, il ne savait pas ce qui l'attendait, ensuite il perçoit des bruits bizarres

qui parviennent de la chambre, des bruits que ne laissent aucun doute sur les moments intimes que se partagent deux êtres. Lorsqu'il pousse la porte de la chambre à coucher, le tableau qui s'offre à ses yeux le marquera à tout jamais : son frère et sa femme son amants. Après un long moment de réflexion, une traîtresse voilà ce qu'elle était en réalité. Il est comme fou ! Le choc est trop grand pour lui. Il court vers la cuisine s'empare d'un couteau. Il frappe en hurlant de rage. Il poursuit ses victimes et il continue de frapper sans une seule pointe de pitié. Il frappe encore et encore, et il ne s'arrête que lorsqu'il constate enfin que les deux corps ont été vidés de leur sang.

Alertée par le voisinage, la police arrive sur les lieux et embarque l'accusé.

Le procès du jeune homme est instruit lors de la session criminelle de la cour d'Alger. Mourad est accusé du

double meurtre sur la personne de sa femme et son frère.

Mourad ne fait que pleurer. Il reconnaît les faits qui lui sont reprochés et ne nie à aucun moment sa culpabilité. Il demande la clémence de la cour.

Le représentant du ministère public, après un long et sévère réquisitoire, requiert la peine capitale en vertu des articles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal.

La défense, de son côté, insistant sur son état au moment du crime demande que son client bénéficie de larges circonstances atténuantes, étant donné que le coupable a reconnu son crime, il déclara dans son plaidoyer que son mandant n'a aucun antécédent judiciaire.

Après de longues délibérations, le jury tout en tenant compte des circonstances atténuantes condamne Mourad à 23 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

FÊTE TRADITIONNELLE DU FROMAGE Oum El-Bouaghi honore le «Bouheza»

La seconde édition de la fête de «Bouheza», un fromage local fabriqué selon des méthodes traditionnelles, s'est ouverte mercredi à la maison de la culture Nouar-Boubakeur d'Oum El-Bouaghi.

Placée sous le thème «Des aïeuls aux petits-enfants», la manifestation est présentée comme le «maillon d'une chaîne de transmission des valeurs anciennes aux nouvelles générations», ont souligné les organisateurs de cette fête dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali, Mohamed-Salah Manaâ.

La manifestation de deux jours réunit une dizaine d'artisans spécialisés dans la production artisanale de fromages et de dérivés laitiers exerçant à Oum El-Bouaghi mais également dans l'est du pays, des régions où le «Bouheza» est tout aussi connu et apprécié.



Un vieil éleveur de la commune d'Aïn Babouche, Ferhat El Hameli, explique que le «Bouheza» est préparé à partir de petit-lait qu'on mélange ensuite à de la harissa avant de le baratter. Le résultat de l'opération est ensuite conservé dans des récipients en terre cuite, selon M. El Hameli qui rappelle que la tradition veut qu'en on offre une partie aux voisins.

Pour le directeur des services agricoles, l'initiative de cette fête vise surtout à «organiser les dépositaires de ce savoir-faire pour le valoriser en tant qu'authentique produit du terroir chaoui.»

La fête a permis également de présenter les plats traditionnels variés de la région, offrant aussi l'opportunité aux producteurs de lait de rencontrer, d'échanger et de débattre de leur profession.

SOLIDARITÉ 378 millions DA consacrés aux familles nécessiteuses à Oran



Près de 378 millions DA ont été consacrés pour le financement des «couffins de Ramadan» au profit de nécessiteux de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mercredi du directeur de l'action sociale.

Cette enveloppe constitue un montant financier du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, de la wilaya, des communes et des bienfaiteurs, a-t-on indiqué. Quelque 100.000 couffins seront distribués aux nécessiteux, selon le même responsable, qui prévoit l'achèvement de cette opération avant le début du mois de Ramadan, soulignant les efforts en cours notamment avec les communes pour assainir les listes des familles nécessiteuses. Plus de 1.355 agents de différentes communes ont été mobilisés pour l'encadrement de cette opération en vue de son bon déroulement, a-t-il noté. S'agissant des restaurants de la Rahma, la wilaya d'Oran compte une cinquantaine, nonobstant 18 demandes d'ouverture de telles structures par des particuliers.

Plus de 370.000 repas seront distribués durant le mois sacré, a-t-on prévu. Cette opération s'est déroulée l'année dernière dans de bonnes conditions où 98% des aides ont été livrées avant le premier jour de jeûne écoulé, a rappelé la même source.

APS

JEUNES ENFANTS EN SURPOIDS Royaume-Uni et Irlande, mauvais élèves de l'Europe

L'Irlande et le Royaume-Uni font figure, aux côtés de l'Albanie, de mauvais élèves de l'Europe en matière d'obésité et de surpoids chez les jeunes enfants, selon une étude publiée hier au cours d'un congrès sur l'obésité à Prague.



L'étude se fonde sur des données éparses concernant «l'état nutritionnel» d'enfants de 0 à cinq ans collectées dans 32 pays européens. Elle montre tout d'abord une forte disparité entre pays, mais aussi des «taux de surpoids et d'obésité importants dans de nombreux pays», selon un communiqué diffusé par les organisateurs du congrès.

L'Irlande est en tête des statistiques, avec 27,5% des enfants de moins de cinq ans en surpoids ou obèses, devant le Royaume-Uni (23,1%), l'Albanie (22%), la Géorgie (20%), la Bulgarie (19,8%) et l'Espagne (18,4%).

Parmi les plus vertueux, on compte la République tchèque (5,5%), la Belgique (7%) et la Suède (8%), tandis que la France (11,4%) figure avec l'Italie

(10,2%) dans le milieu du tableau. Un adulte ou un enfant est considéré en surpoids lorsque son indice de masse corporelle (IMC qui correspond au rapport entre poids et taille au carré) dépasse 25 kg/m² et il est classé parmi les obèses quand l'IMC dépasse 30 kg/m².

Cosignataire de l'étude, le Dr Joao Breda, du bureau régional européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Copenhague, rappelle qu'une intervention avant cinq ans est «nécessaire pour stopper la trajectoire des enfants vers le surpoids», d'où l'importance de la collecte de données sur le surpoids des jeunes enfants, qui n'est actuellement pas systématique. Une autre étude, suédoise, rendue publique à l'occasion du même colloque et portant sur près de 9.000 écoliers,

suggère que les enfants obèses sont plus susceptibles d'arrêter prématièrement leurs études par rapport aux autres.

Les enfants obèses ont été 56% à suivre une scolarité normale d'au moins 12 ans contre 76% pour les autres. Cette tendance touche les enfants obèses de toutes classes sociales et de toutes origines. Elle pourrait s'expliquer par la stigmatisation dont sont victimes ces écoliers de la part de leurs camarades, avance l'auteur de l'étude, Emilia Hagman, de l'Institut Karolinska de Stockholm.

D'après des projections de l'OMS, également présentées à Prague et portant sur 53 pays, l'Europe va aussi faire face à une épidémie d'obésité aux «proportions énormes» au sein de la population adulte d'ici à 2030.

EBOLA

Le cap des 11.000 morts a été franchi selon l'OMS

Le bilan de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest a franchi la barre des 11.000 morts, selon les chiffres publiés mercredi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au total dans les trois pays les plus touchés, 26.593 personnes ont été affectées par cette épidémie, dont 11.005 sont mortes, selon ce bilan de l'OMS. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone.

Ce n'est qu'en août 2014 que l'OMS a décreté qu'il s'agissait d'une «ur-



gence de santé publique mondiale». En Guinée, 2.386 sont mortes des suites de la maladie. La Sierra Leone a enregistré 3.903 décès et le Liberia 4.716 autres. Le cap symbolique des 11.000 morts — un bilan nettement sous-évalué de l'aveu même de l'OMS — a été franchi alors que la fin de l'épidémie au Liberia doit être déclarée samedi 9 mai par l'organisation si aucun nouveau cas n'est détecté dans ce pays d'ici-là. En outre, la Guinée et la Sierra Leone ont enregistré chacune seulement neuf nouveaux cas la semaine dernière, le plus bas niveau depuis quasiment un an. Des chiffres «encourageants» selon l'OMS qui appelle toutefois à rester vigilants.

COLOMBIE

45 immigrants clandestins rêvant des USA arrêtés

Les autorités colombiennes ont arrêté mardi dans le nord-ouest du pays 45 immigrants clandestins venant du Népal, de Cuba, d'Afghanistan et du Pakistan, qu'une bande de narcotrafiquants promettait d'emmenier aux Etats-Unis, a annoncé mercredi la police.

«Les opérations menées par la police nationale contre le +clan Usuga+ ont permis de mettre fin à une pratique illicite qui se concentre dans la région d'Uraba, consistant à faire de fausses promesses aux immigrants qui cherchent à aller aux Etats-Unis», a précisé la police dans un communiqué.

Un premier groupe de 30 immigrants «de nationalité

cubaine, du Pakistan, du Népal et d'Afghanistan» a été arrêté mardi dans la ville d'Apartado grâce aux informations fournies par les habitants, a expliqué aux journalistes le colonel Jairo Rojas, commandant de la police d'Uraba.

De manière simultanée, dans la ville proche de Carepo, «11 citoyens étrangers de nationalité cubaine» ont été arrêtés à un poste de contrôle, a-t-il ajouté.

En fin de journée le mardi, quatre autres étrangers en situation irrégulière ont été appréhendés à Acandi. La région d'Uraba, frontalière avec le Panama et isolée géographiquement du pouvoir central, a traditionnellement été prisée par les bandes criminelles, qui s'en servent comme

SÉISME AU NÉPAL Le bilan s'élève à 8.413 morts et 17576 blessés



Le bilan du tremblement de terre dévastateur du 25 avril au Népal a grimpé à 8.413 morts et 17576 blessés, a rapporté hier le ministère de l'Intérieur dans sa dernière mise à jour.

Un précédent bilan avait fait état de 7.652 morts et 16.390 blessés. En outre, la Croix-Rouge a fait état de 17.576 blessés et 260 disparus dans le séisme. D'après les chiffres publiés par l'ONU, quelque 600.000 maisons à travers le pays ont été endommagées par ce puissant séisme.

Huit millions de Népalais ont été touchés par la catastrophe, dont au moins deux millions ont besoin de tentes, d'eau, de nourriture et de médicaments.

Le pays compte quelque 28 millions d'habitants. L'ONU et d'autres organisations internationales ont appelé à collecter 415 millions de dollars pour fournir des biens de première nécessité aux sinistrés.

PACIFIQUE

Séisme de magnitude 7,2 hier au large des îles Salomon

Un séisme de magnitude 7,2 s'est produit hier entre les îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans le Pacifique, et pourrait provoquer localement un tsunami, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le séisme est survenu à une profondeur de 22 kilomètres, à 149 kilomètres au sud-ouest de la ville la plus proche de Panguna, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et à 642 kilomètres de la capitale des Salomon, Honiara.

Le Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique a mis en garde contre «des vagues de tsunami dangereuses (...) possibles pour les côtes situées dans un rayon de 300 kilomètres autour de l'épicentre».

«Une alerte est émise avec la possibilité d'un tsunami local», a confirmé le sismologue Jonathan Bathgate de Geoscience Australia, précisant toutefois que la secousse ne devrait pas avoir d'impact significatif. «C'est un littoral faiblement peuplé et nous pensons que même si un petit tsunami se produit, il ne sera quasiment pas ressenti», a-t-il ajouté.

Il s'agit de la seconde alerte au tsunami cette semaine pour cette région située sur la Ceinture de feu du Pacifique, zone où se rencontrent des plaques tectoniques, ce qui produit une fréquente activité sismique et volcanique. Un séisme de magnitude 7,4 et une alerte au tsunami avaient déclenché un début de panique mardi sur l'île de Nouvelle-Bretagne, mais la menace était passée sans faire ni dégâts matériels ni victimes. En 2013, un séisme de magnitude 8 avait fait dix morts et détruit des centaines d'habitations sur les Salomons.

AVC : ATTENTION AUX VARIATIONS DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Les «yo-yo» de tension créent chez les patients un risque accru de décès par infarctus ou par accident vasculaire cérébral (AVC).

L'hypertension artérielle touche un tiers des adultes et, si elle n'est pas traitée, augmente grandement les risques de crises cardiaques, et d'accidents vasculaires cérébraux. Mais de nouvelles études suggèrent que de brusques fluctuations de la pression artérielle peuvent avoir un effet tout aussi dévastateur sur la santé. En effet, oublier de prendre quotidiennement ses comprimés augmente considérablement les variations de la pression artérielle et donc les risques d'accident vasculaire cérébral, et de crise cardiaque.

Les chercheurs de l'Université de Glasgow dirigé par le docteur Sandosh Padmanabhan ont calculé la variabilité de la pression artérielle, sur de longues périodes de temps, un, quatre, cinq et neuf ans, de 14 522 patients hypertendus qui fréquentaient la clinique spécialisée en pression artérielle de Glasgow.

Des chiffres inquiétants

L'étude révèle qu'oublier de prendre des comprimés pour la pression artérielle pourrait augmenter le risque d'infarctus ou d'AVC de 40%.

Les chercheurs concluent aussi que les variations à long terme de la pression artérielle, au fil des mois ou des années, peut augmenter

le risque de décès prématué de 35%, et d'accident vasculaire cérébral et crises cardiaques de 42%.

Le chercheur principal de l'étude, le docteur Sandosh Padmanabhan de l'Université de Glasgow insiste : «la pression artérielle est intrinsèquement variable et fluctue en raison de l'interaction complexe de divers facteurs comme le stress, les variations saisonnières et la prise des médicaments. Si les patients ne peuvent pas toujours contrôler les changements de leur pression artérielle, ils doivent s'assurer de prendre régulièrement leurs comprimés. Ceux qui n'observeraient pas précisément leur ordonnance augmenteraient leur risque de crise cardiaque ou d'AVC de plus de 40%».

Il espère aussi que les conclusions de ses recherches inciteront les médecins à accorder plus d'attention à la variabilité de la pression artérielle lors de la surveillance et le traitement de l'hypertension artérielle. Il déclare aussi qu'« il est nécessaire que d'autres études soient mises en place pour identifier des médicaments spécifiques qui pourraient réduire la variabilité de la pression artérielle».

L'étude a été publiée dans la revue médicale *Hypertension*.



HYPERTENSION MASQUÉE : ENCOURAGER L'AUTO-MESURE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

Une tension normale chez le médecin mais élevée chez soi ? C'est ce qu'on appelle l'hypertension masquée. Elle concerne 40 % des personnes âgées selon une étude française.

On connaîtait déjà l'effet "blouse blanche", l'augmentation de la tension et du rythme cardiaque en présence du médecin, mais la mise en vente d'appareils d'automesure a permis de découvrir un phénomène étonnant et dont l'origine reste inconnue : l'hypertension masquée.

Les chercheurs de l'unité Inserm 708 "Neuroépidémiologie" ont décidé d'évaluer la fréquence de cette hypertension masquée chez une population particulièrement concernée : les seniors.

L'étude a porté sur 1481 personnes âgées entre 73 et 97 ans (moyenne d'âge 78,7 ans). Après avoir relevé leur tension dans un centre d'examen, les participants ont, dans les 15 jours suivants, procédé chez eux à 18 auto-mesures pendant 3 jours avec un tensiomètre.



Les mêmes mesures ont été réalisées un an plus tard afin de repérer une éventuelle évolution vers une hypertension artérielle permanente (pression artérielle élevée au centre d'examen et à domicile).

Les chercheurs ont découvert que l'hypertension artérielle masquée concerne 40 % des volontaires. Ils ont découvert également que globalement le risque de développer un an plus tard une hypertension

permanente est multiplié par 7 et même de 17 chez les seniors ne prenant pas de médicaments contre l'hypertension.

Prévenir les infarctus et AVC

L'hypertension artérielle est un des principaux facteurs de risque d'accident vasculaire (infarctus, AVC...) et sa fréquence augmente avec l'âge. C'est pourquoi la découverte d'une fréquence si grande d'hypertension masquée chez les seniors est importante. "Ces résultats soulignent l'importance de l'auto-mesure de la pression artérielle à domicile chez les personnes âgées afin de diagnostiquer une hypertension artérielle masquée, par nature non détectable par le médecin, et mettre en place des mesures pour baisser la pression artérielle et ainsi réduire le risque vasculaire. L'auto-mesure permet également de renforcer le dialogue entre malade et médecin et de mieux adapter le traitement," précise le Pr Christophe Tzourio, directeur de l'unité Inserm 708 en charge de l'étude.

Une patiente aveugle après une opération de l'estomac

Hospitalisée pour de banales douleurs au ventre, Reine Cailton, 63 ans, est sortie de l'hôpital aveugle. Le tribunal de grande instance d'Angers doit juger de l'éventuelle responsabilité de la clinique de l'Anjou où la femme avait été traitée. L'affaire remonte à 2006. Et pourtant, elle continue d'empoisonner la vie de celle qui en a été victime. Reine Cailton poursuit en justice la clinique de l'Anjou, à Angers (maine-et-Loire) qu'elle accuse d'être responsable de sa cécité. Le TGI d'Angers examine le dossier à partir de ce mardi. Il va devoir trancher et décider si la clinique et les médecins sont coupables de la pathologie dont souffre la sexagénaire. Retour en arrière, neuf ans plus tôt. Reine Cailton a alors 63 ans. Souffrant de violentes douleurs abdominales, elle se fait hospitaliser à la clinique de l'Anjou à Angers. Le diagnostic est posé : la patiente a une occlusion intestinale.

Mais sur la table d'opération, tout ne se passe pas comme prévu. Son état de santé se détériore et les nerfs optiques sont touchés. La patiente devient aveugle. 48 heures après son admission à la clinique, elle est transférée en urgence au CHU d'Angers au service de réanimation. Elle passera six semaines dans le coma. Depuis cet épisode traumatisant, Reine Cailton a non seulement perdu la vue mais également sa joie de vivre. "Depuis maintenant neuf ans, ma mère vit un enfer", raconte sa fille à BFM TV. Neuf ans de procédure plus tard, la famille de Reine espère obtenir réparation. Son avocat demande deux millions d'euros d'indemnités. Deux rapports d'experts ont conclu à des "négligences fautives" de la part de la clinique. Ils pointent un "retard au traitement chirurgical", une "réanimation non-conforme", une "décision inappropriée", et une "prise en charge inadaptée", précise *Le Parisien*.



UNE GREFFE RÉUSSIE DE LA GORGE ET DU COU



Un exploit. Un Polonais de 37 ans atteint d'un cancer a bénéficié avec succès d'une greffe de plusieurs organes du cou et de la gorge.

Il aura fallu 17 heures d'opération aux chirurgiens polonais pour mener à bien une greffe rare multiple de la gorge et du cou. Un exploit pour une opération si rare et fastidieuse. Les chirurgiens du Centre d'oncologie de Gliwice, dans le sud de la Pologne, ont en effet greffé sur un malade du cancer, plusieurs organes en même temps, à savoir le larynx, la trachée, le pharynx, l'oesophage, la thyroïde, les muscles et la peau de l'avant cou.

L'équipe à l'origine de cette prouesse se félicite de la facilité avec laquelle les événements se sont déroulés : on a "été surpris de la rapidité avec laquelle [le patient] a commencé à respirer et à parler" a affirmé à l'AFP le professeur Adam Maciejewski, qui a piloté cette greffe multiple. Le chirurgien n'en est pas à son coup d'essai. En 2013, il avait réussi une greffe de visage en urgence sur un Polonois de 33 ans.

On ne sait que peu de choses du patient en question. Tout juste qu'il s'agit d'un Polonais de 37 qui souffre d'un cancer de la gorge. Michal (on ne connaît pas son nom de famille) a profité de ses premiers mots post-opération pour remercier "tout le monde pour tout ce qu'ils ont fait".

Cette greffe multiple du cou et de la gorge, par sa complexité, est la troisième intervention chirurgicale du genre. "Deux opérations similaires ont eu lieu jusqu'à présent dans le monde, mais celle-ci était la plus complexe", selon les chirurgiens polonais. La première greffe mondiale remonte à 1998 aux Etats-Unis. Un homme, qui avait perdu ses cordes vocales dans un accident de moto, s'était fait implanter le larynx, la thyroïde et la gorge.

CANCER : UN NOUVEAU MÉDICAMENT POUR SOIGNER LES ENFANTS

Un nouveau médicament a été identifié pour traiter le gliome infiltrant du tronc cérébral, une tumeur cancéreuse de l'enfant.

Le DIPG (gliome infiltrant du tronc cérébral) est une tumeur très grave de l'enfant qui n'a jusqu'à présent aucun traitement curatif car les seuls traitements disponibles (chimiothérapies et thérapies ciblées) ne sont efficaces que de façon transitoire. Or, le Dr Jacques Grill, pédiatre neuro-oncologue au département de cancérologie de l'enfant de Gustave Roussy vient d'identifier une molécule qui permettrait de traiter cette tumeur. Ce médicament, le panobinostat, s'attaque au code génétique de la tumeur.

Les travaux du Dr Grill et du Dr Michelle Monje, de l'Université de Stanford, viennent d'être publiés dans la revue médicale *Nature Medicine*. C'est la première fois qu'un groupe international de médecins et de chercheurs se réunissent pour trouver ensemble une thérapie ciblée pour traiter cette pathologie.

Après avoir passé au criblé les médicaments les plus efficaces en monothérapie sur les tumeurs, et croisé ces informations avec des informations obtenues après biopsies de tumeurs de patients atteints de DIPG, les médecins ont retenu le panobinostat, pour lequel il existe une AMM (autorisation de mise sur le marché) chez



l'adulte pour traiter le myélome multiple (un cancer du sang).

Ce médicament a donc été testé *in vivo* sur deux rongeurs différents. Là aussi, un effet contre la tumeur a été observé. Les scientifiques ont également montré que panobinostat peut fonctionner en combinaison avec

d'autres traitements. "Cela peut être une première étape pour finalement améliorer le pronostic de cette maladie incurable apparemment," a déclaré le Dr Monje.

Le gliome infiltrant du tronc cérébral touche généralement les enfants entre 4 et 9 ans. Ils perdent progressivement le contrôle

de leurs muscles, à mesure que la tumeur attaque la région du cerveau qui relie celui-ci à la moelle épinière. Malgré des traitements de radiothérapie, les enfants survivent généralement pendant environ neuf mois, et moins de 1 pour cent survivent plus de cinq ans.

LE STRESS INCITE LES ENFANTS À MANGER PLUS

Les adultes ne sont pas les seuls à se rabattre parfois sur la nourriture sous le coup de l'émotion. Les enfants aussi peuvent compenser le stress en mangeant, selon une étude britannique.

Les parents qui imposent des restrictions alimentaires ou utilisent l'alimentation comme une récompense influencent sans le savoir l'appétit des enfants. Le stress émotionnel qu'ils déclenchent par ces procédés pousserait les enfants à manger davantage. La nourriture est alors perçue comme un moyen de surmonter des émotions négatives. Cette "émotionnalité alimentaire" est mise en évidence dans une étude britannique parue dans la revue spécialisée en nutrition, *The American Journal of Clinical Nutrition*.

Le Dr Jackie Blissett de l'université de Birmingham, en Grande-Bretagne, a analysé avec ses collègues le comportement alimentaire des enfants en situation de stress. Il a suivi pendant deux ans 41 parents d'enfants âgés de 3 à 5 ans. Les habitudes alimen-



taires et familiales lors des repas ont été étudiées. Ensuite, les enfants de 5 à 7 ans ont été divisés en deux groupes. Chacun devait colorier un dessin pour gagner un jouet. Mais pour un groupe, un crayon de couleur a été retiré de façon à ce que le chercheur s'absente pour aller le récupérer. Seul et livré à lui-même, l'enfant était ainsi placé en si-

tuation de stress. Pour observer sa réaction face à la nourriture, différents aliments appétissants ont été placés devant lui. Résultat, les enfants dont les parents contrôlaient l'alimentation et se servaient de la nourriture comme une récompense ou une privation ont été ceux qui se sont plus "jetés" sur les aliments. Ils ont ainsi

consommé plus de calories que les autres enfants, dont l'alimentation ne faisait pas l'objet d'un strict contrôle parental.

Une émotivité alimentaire chez les enfants comme les adultes

D'autres études sont nécessaires pour déterminer les implications de ces conclusions. Mais cette expérience montre que lorsque l'alimentation des enfants est contrôlée en excès par les parents, les petits mangent plus en réponse à une émotion négative plutôt que pour combler leur faim. Chez les adultes aussi, l'impact des émotions sur le comportement alimentaire a fait l'objet de nombreuses études. Il a été établi par exemple que les femmes déprimées ont plus tendance à se consoler dans les aliments sucrés. Pire, les femmes au régime seraient plus tentées de craquer sur la nourriture quand elles se sentent contrariées.

**SPECTACLE «SEVILLANAS FLAMENCLORIKOS»
Le flamenco dans tous ses genres à Alger**

Le spectacle de musique et danses espagnoles «Sevillanas Flamencorikos», présenté mercredi soir à Alger a permis la découverte de différents genres de flamenco à travers une randonnée prolifique conduite avec l'élégance du mouvement et la fermeté du regard.

La scène de l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne a vibré près de 80 mn durant, sous les rythmes ininterrompus du flamenco dans ses différentes déclinaisons à travers un programme spécialement conçu pour l'Algérie.

Le flamenco, classé en 2010 patrimoine immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a été présenté dans ses différentes déclinaisons rythmiques dont les genres Jaleos, Sevillanas, Bulerias, Tangos, Fandangos, Solea ou Bulerias et Alegrías. Alternant par moment avec des tours de danse, Patricia Prieto au chant avec sa voix rauque et puissante a entonné plusieurs pièces du patrimoine hispanique, évoquant entre autres l'intensité de l'amour, la vie dans ses joies et ses peines, la nostalgie et l'attachement à la terre, Sara Nieto, danseuse étoile, enfilant différentes robes représentant les genres de flamenco propres à chaque région, s'est lancée dans un jeu de séduction auquel Manuel Serena, son partenaire, a vite succombé malgré son caractère prétentieux et son tempérament de conquérant.

Avec de la grâce dans le mouvement, les chorégraphies, rendues en duo ou en solo ont été exécutées dans un élan rythmique soutenu, apportant la contraction de toute la musculature du corps sous un regard perçant, accroché sur un visage ferme et déterminé.

Le guitariste Luis Miguel Manzano, d'une maîtrise technique et une dextérité époustouflantes jouant des gammes mélodiques aux accords seconds et inversés, qui caractérisent le genre flamenco, a fait montre de toute l'étendue de son talent, illustrant les pas cadencés et gracieux des deux danseurs. Le claquement des castagnettes, le roulement des talons, le croisement des mains qui échouent tantôt sur la poitrine, tantôt sur les genoux ainsi que les déplacements travaillés dans la finesse du geste et le mouvement accompli, ont rendu toute la noblesse et l'authenticité de ce registre musical aimé de tous.

Le public euphorique a su donner du répondant aux quatre artistes, longtemps applaudis et rappelés à remonter sur scène pour la dernière escale de ce beau voyage onirique entre l'Andalousie et la Méditerranée.

«La manière de chanter les textes qui donne de la présence et tout le caractère de fierté qui se dégage des danses font penser à notre façon d'être à nous», lance une dame accompagnée par son mari. Patricia Prieto, Sara Nieto, Manuel Serena et Luis Miguel Manzano sont membres de la Fondation «Casapatas» (La maison des pattes) qui réunit un nombre important de chanteurs, de musiciens et de danseurs, dont l'objectif est de «promouvoir le Flamenco à travers le monde», selon Raquel Roméo, directrice de l'Institut Cervantes d'Alger, initiateur de l'événement. Organisé en collaboration avec la Radio algérienne, le spectacle «Sevillanas Flamencorikos» a déjà été présenté dans les villes de Bejaïa et Annaba.

M. ABDERREZZAK GUESSOUM, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES OULEMAS MUSULMANS ALGÉRIENS :

Les œuvres de Abdelhamid Ben Badis et Bachir El Ibrahimi sont «immortelles»

Le président de l'Association des Oulemas musulmans algériens, Abderezak Guessoum a affirmé mercredi à Alger que les œuvres des érudits Abdelhamid Ben Badis et Bachir El Ibrahimi et leurs expériences en matière d'Education et de résistance sont «immortelles».

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du colloque international sur les érudits Abdelhamid ben Badis et Mohamed Bachir El Ibrahimi, M. Guessoum a indiqué que «les empreintes et expériences de ces deux Oulemas, leur lutte contre l'obscurantisme imposé par l'occupant français et la vulgarisation des valeurs de la science et du savoir sont immortelles».

Il a affirmé que ces deux érudits «ont réveillé la nation algérienne de son sommeil à un moment où l'occupant français tentait d'alécher l'identité algérienne dans

toutes ses dimensions, religieuse, spirituelle et culturelle».

Evocant les actions de l'Association des Oulemas musulmans, M. Guessoum a rappelé l'organisation de près de 70 colloques nationaux et internationaux ces dernières années.

L'Association aura prochainement sa propre imprimerie ainsi qu'un quotidien, une chaîne de télévision satellitaire, une école pilote, outre la revue *Etibiane* et la revue académique spécialisée», a ajouté M. Guessoum Il a, par ailleurs, indiqué qu'une car-



vane composée de plus de 60 conteneurs chargés de médicaments et de denrées alimentaires sera acheminée vers la population de Ghaza après l'ouverture du terminal. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait adressé un message aux participants au colloque, lu en son nom par M. Abdelhak Chorafa, dans lequel il a valorisé l'initiative d'organisation de ce colloque en présence d'une pléiade d'oulémas à l'occasion de la commémoration du décès des deux éminents érudits. Le président Abdelaziz Bouteflika avait salué dans son mes-

sage à l'occasion de l'ouverture, le 16 mars dernier, de la manifestation «Constantine capitale de la Culture arabe 2015», les écoles créées par le leader de la réforme Abdelhamid Ben Badis, soulignant le rôle du Cheikh El Ibrahimi dans la prise de conscience et la diffusion de la culture et du nationalisme, a rappelé M. Guessoum.

Le président de l'Association des Oulemas musulmans algériens a appelé «à prendre exemple de ces deux érudits, connus pour leur authenticité et leur ouverture sur le monde».

CHIFFRES DU CINÉMA FRANÇAIS : Un grand cocorico pour 2014 !

Cherbal E.M.

Comme à l'accoutumée, le cinéma français fait parler ses chiffres quelques jours avant le lancement du Festival de Cannes qui démarre dans une semaine.

En présentant le bilan de l'année 2014, les responsables du CNC (Centre national du cinéma), se frottent les mains et laissent pousser un grand cocorico ; il s'agit en effet d'une année record au regard de nombreux indicateurs.

«Le nombre de films français distribués en salles et le nombre d'entrées ont franchi des records jamais atteints depuis plus de 30 ans, selon le Centre national du cinéma (CNC)», nous apprend le site lefigaro.fr qui ajoute cette autre performance soulignée par le CNC, qui annonce que «côté distribution en salles, le nombre de films français projetés (343 films) n'a ja-



mais été aussi élevé "depuis au moins 1975".

De nombreux indicateurs ont été mis en avant au cours de la présentation du CNC qui ont mis en exergue le taux de fréquentation enregistré dans le parc des cinémas français où un «total de 208,97 millions de spectateurs ont acheté des billets (+7,9%) en 2014, dont 91,26 millions pour les seuls films français (+41,2%)», ce dernier chiffre

constituant un record depuis 30 ans», selon lefigaro.fr qui rapporte que «de telles performances permettent aux films français de s'approcher de la fréquentation des Américains, dont les entrées ont reculé de 9,5%, à 93,37 millions, soit une part de marché de 45,4%».

En matière d'infrastructures cinématographiques, le CNC avance que «la France dispose du parc cinémato-

graphique le plus important en Europe, avec 2 020 établissements et 5 653 écrans», selon le site du quotidien lemonde.fr qui note qu'avec en moyenne, 8,6 écrans pour 100 000 habitants, l'Hexagone est ainsi doté du parc de salles le plus dense», ajoutant «qu'en l'espace de dix ans, le nombre de fauteuils a augmenté de 5,4 %, celui des écrans de 7,3 %».

En matière de catégories de publics, «les inactifs représentent 51,1 % du total et, parmi eux, les étudiants, 28,6 %», fait remarquer lemonde.fr qui souligne également que «les 25-49 ans forment le bataillon le plus important (35,6 %) devant les 50 ans et plus (33,1 %)».

Les chiffres du CNC font par ailleurs ressortir que «le Septième art demeure un loisir très répandu chez les jeunes», d'après le site français qui note à propos de ce bilan du cinéma français que «tous les clignotants sont au vert ou presque».

CEM

CONSTANTINE - 2015

La Symphonie du malouf, un spectacle inédit, hier

L'Orchestre symphonique national (OSN) a présenté hier soir à la salle de spectacle Ahmed-Bey de Constantine un concert inédit intitulé Symphonie du malouf à Constantine le directeur de l'OSN, Abdelkader Bouazzara. Cette nouveauté musicale alliant la musique universelle au malouf fut exécutée par 150 artistes, dont 60 musiciens de l'Orchestre symphonique national, 25 artistes de l'Orchestre constantinois du malouf, 60 autres de la Chorale polyphonique d'Alger et 6 membres du Ballet national El Amel avec la participation du chanteur du malouf Abbas Righi et le grand musicien syrien Meslem Rehal, a précisé, M. Bouazzara au cours d'une conférence de presse. Dirigé par le maestro Amine Kouider, ce concert d'environ 90 minutes est présenté dans le cadre des festivités de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, a ajouté le directeur de l'OSN, précisant qu'il s'agit-là d'une «fusion entre la musique ancestrale du malouf et la musique universelle classique». Le concert est décliné en trois tableaux musicaux, le premier dédié à la musique arabe, le second à la musique algérienne et le troisième essen-

tiellement voué au malouf constantinois, le tout avec une touche symphonique qui donnera de nouvelles couleurs à ces musiques, a indiqué de son côté le maestro Amine Kouider. «Il ne sera pas touché aux fondements du malouf car c'est la +couleur+ qui va changer», a tenu à préciser M. Kouider, ajoutant précisant que l'objectif recherché à travers cette œuvre musicale «en préparation depuis des mois» était de «rendre l'universalité de la musique algérienne». Le chef de l'orchestre constantinois du malouf, Samir Boukredra, et le chanteur Abbas Righi, présents à la conférence de presse, ont souligné de leur côté l'importance de cette expérience dans le développement et la promotion de la musique malouf, si chère aux Constantinois». Considéré comme l'une des plus importantes réalisations de l'Algérie indépendante en matière de musique, l'Orchestre symphonique national œuvre depuis une quinzaine d'années, à travers des nouveautés et des expériences de ce type, à développer et à préserver la musique algérienne», a conclu M. Bouazzara.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Un journal angolais dénonce l'occupation et condamne les violations des droits de l'homme

Un quotidien angolais a récemment dénoncé les pratiques coloniales du Maroc au Sahara occidental, où les violations des droits de l'homme sont quasi quotidiennes, regrettant également l'incapacité de l'ONU à mettre un terme à l'occupation.

En réaction au renouvellement, par le Conseil de sécurité de l'ONU, du mandat de la Mission de l'ONU pour le Sahara occidental (Minurso), *Jornal De Angola*, sous le titre: «Une honte pour le monde entier», s'est interrogé sur «les prérogatives» de la mission onusienne de «pouvoirs pour s'occuper des violations des droits de l'homme dans les territoires sous occupation marocaine». Dans *Jornal de Angola* du 1^{er} mai, M. José Goulao, préfère se demander «si cette institution dispose de pouvoirs pour s'occuper des violations des droits de l'homme dans les territoires sous occupation marocaine».

L'auteur de l'article, José Goulao, a relevé dans ce contexte que les derniers déplacements du roi marocain dans certains pays d'Afrique, où il a promis «argent et investissements», «visaient à influencer l'Union africaine et neutraliser sa position favorable à l'introduction des droits de l'homme dans le mandat de la Minurso».

Le journal, dénonce, en outre, un fossé immense entre les discours de la communauté internationale sur la défense des droits de l'homme et la réalité sur le terrain dans les territoires occupés. «Le respect des droits de l'homme, comme principe de base, primordial dans la Charte de l'ONU est omniprésent dans les discours lors de tous les forums mondiaux à la limite d'un verbiage nau-séaux -parce que pervers et hypocrite- fait finalement et d'une manière honnête fait l'objet d'une tricherie diplomatique.

Ce comportement illustre comment



les autorités internationales mettent les vies de dizaines de milliers de personnes en compétition avec les intérêts d'une monarchie (marocaine), lit-on dans l'article du *Jornal de Angola*.

«En quatre décennies, l'ONU s'est révélée incapable pour résoudre la question du Sahara occidental et dans l'organisation d'un référendum permettant à ce peuple (sahraoui) de décider de son avenir, incluant son indépendance», a également déploré le journal.

«Le Maroc profite de ce temps pour coloniser et altérer démographiquement, à la manière israélienne, les territoires occupés et de manœuvre dilatoire en manœuvre dilatoire, il empêche un recensement sérieux et objectif», a mis en garde le journal. La communauté internationale laissant tout ceci se passer devant ses yeux, «agit d'une manière

aussi basique qu'elle continue encore à avoir des doutes sur la capacité des envoyés de l'ONU à témoigner des violations des droits de l'homme, souvent cruelles dans le quotidien tragique du peuple du Sahara martyrisé», a encore écrit le journal angolais. «Quand l'ONU décidera de s'occuper sérieusement de la résolution du problème du Sahara occidental, probablement le peuple de ce territoire (...) aurait disparu. On appelle ça, la politique du fait accompli, une preuve que sur la scène internationale le crime est récompensé», regrette-t-il.

En outre, l'auteur de l'article a dénoncé les accords signés par des Etats, notamment ceux de l'Union européenne, portant sur les exploitations illégales des richesses du peuple du Sahara occidental.



LIBYE

Les subventions des denrées alimentaires maintenues

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a décidé de maintenir la politique de subvention des produits alimentaires de base, en dépit de la chute des revenus pétroliers provoquée par la baisse de la production et l'effondrement des prix du brut, rapportaient hier des médias.

Ainsi, les subventions continueront pour les produits de base, tels que la farine, le riz, le sucre, l'huile de cuisine et la tomate concentrée, que le Fonds de stabilisation des prix devrait fournir sur le marché, conformément aux procédures et règlements en vigueur, a rapporté le site Le Maghreb.

Le Fonds de régulation des prix a été mis en place pour parvenir à la stabilité dans les prix des produits et services et favoriser leur accès avec un coût approprié pour tous les citoyens.

Il est aussi chargé d'identifier les produits et services à fournir et s'engage à les subventionner sur décision des ministères compétents.

La Libye dépense jusqu'à 1,6 milliard de dollars par année pour fournir des produits alimentaires de base aux citoyens.

Les subventions aux carburants et aux matières premières atteignent dans le budget général de l'Etat pour l'année en cours jusqu'à 11,3 milliards de dollars, en hausse de 7,6% par rapport au budget de l'an dernier.

Une étude de la Banque mondiale avait recommandé, en mai dernier, la nécessité de réduire les subventions sur les biens de consommation en Libye sur des étapes successives, en les élançant sur une période plus large, pour conduire à des économies financières dans le budget, en prenant soin de ne pas provoquer une agitation sociale.

L'étude a confirmé que l'annulation des subventions des produits alimentaires et du carburant allait augmenter le taux de pauvreté d'environ quatre pour cent à 21,7% et que l'octroi de la valeur des subventions sous forme de soutiens financiers directs aux citoyens serait suffisant pour stabiliser le taux de pauvreté.

La Libye, plongée dans le chaos et dirigée par deux gouvernements et parlements rivaux, est livrée aux milices depuis le renversement de l'ancien dirigeant Mouammar El-Gaddaf au terme de huit mois de soulèvement en 2011.

RDC

Ban Ki-moon condamne la mort de deux Casques bleus tanzaniens dans l'attaque à Beni

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné mardi soir de la manière la plus ferme l'attaque ayant entraîné la mort de deux Casques bleus tanzaniens et blessé 13 autres soldats de la paix, dans le territoire de Beni, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Les Casques bleus faisaient partie d'un convoi de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) qui est tombé dans une embuscade et a essayé des tirs d'éléments présumés du groupe rebelle des Forces démocratiques alliées (ADF). Quatre autres Casques bleus sont portés disparus. L'attaque a eu lieu alors que la Monusco accomplissait son mandat de protection de civils. Cette attaque fait suite à un autre incident survenu le 4 mai, quand un hé-

licoptère de la Monusco a été touché par des tirs en provenance d'éléments armés non identifiés dans la même zone. «Le secrétaire général condamne également de la manière la plus ferme les atrocités qui continuent d'être commises par les ADF contre les populations civiles sans défense dans la région de Beni», a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

«Les Nations unies restent déterminées à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger les civils et neutraliser les groupes armés à l'est de la RDC, en conformité avec la résolution 2211 (2015) du Conseil de sécurité. Il présente ses sincères condoléances et sa sympathie aux familles éploierées et au gouvernement de la République unie de Tanzanie», a-t-il ajouté. Le Conseil de sé-

curité de l'ONU a également fermement condamné cette attaque et présenté ses condoléances aux familles des Casques bleus tués, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de Tanzanie. Dans une déclaration à la presse publiée mercredi, les membres du Conseil ont appelé le gouvernement de la RDC «à enquêter rapidement sur cette attaque et à traduire les auteurs en justice». Le représentant spécial du secrétaire général en RDC, Martin Kobler, qui a également vivement dénoncé mardi l'embuscade meurtrière, a précisé qu'il devait rendre visite aux blessés mercredi.

Selon M. Kobler, cette attaque montre l'impérieuse nécessité de relancer la coopération entre les forces armées congolaises (FARDC) et la force de la Monusco pour la sécurisation du territoire de Beni».

BOKO HARAM

ÉVACUATION DRAMATIQUE DE 25.000 habitants des îles du lac Tchad

Au moins 25.000 habitants des îles nigériennes du lac Tchad, évacués par crainte de nouvelles attaques de Boko Haram, vivent dans des conditions «dramatiques» dans plusieurs sites du sud-est du Niger, a-t-on indiqué mercredi auprès de sources onusiennes.

«Selon les chiffres préliminaires, 25.000 personnes sont arrivées dans les villes de N'Guigmi et Bosso, fuyant leurs foyers sur de petites îles du lac Tchad», indique le site internet du Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Niamey.

«À la date d'hier (mardi), quelque 26.000 personnes sont arrivées des sites dans trois villes» du sud-est du Niger, situées non loin du Tchad et qui bordent le lac Tchad, a confirmé un responsable local, sous couvert d'anonymat. Les habitants des îles nigériennes du lac Tchad avaient été appels

jeudi à évacuer d'ici ce lundi ces sites vulnérables «pour des impératifs de sécurité».

«Ces gens sont là sur un espace nu. Il n'y a pas de tente, pas d'abri, un soleil de plomb et des tempêtes de sable. On a vu des femmes et des enfants sans eau. La situation est dramatique», a expliqué à l'AFP une source onusienne, qui s'est rendue sur place.

Des distributions de céréales ont eu lieu mardi à N'Guigmi, qui accueille 12.000 déplacés, alors que le Premier ministre Brigi Rafini visitait le site.

La télévision publique, qui accompagnait le chef du gouvernement, a montré mardi soir des personnes, en majorité des femmes et des enfants, couverts de poussière, le regard perdu et l'air abattu.

«Cinq personnes sont mortes de soif en route», a témoigné mardi soir Hawa, une

Nigérienne mère deux enfants, sur la télévision privée «Bonferey».

Face à la menace de Boko Haram, «c'est le moins mal que de se déplacer vers la terre ferme», a affirmé Brigi Rafini, qui a promis «une assistance alimentaire et des médicaments» aux déplacés.

Le Premier ministre a également fustigé la gestion de l'accueil des déplacés par les autorités locales, selon la presse nigérienne, ce qu'a confirmé la source onusienne.

«Les besoins les plus urgents» de ces déplacés sont «des abris, de l'eau, de la nourriture et des articles non alimentaires», a énuméré Ocha.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) prévoit de distribuer «des produits de supplément nutritionnel aux enfants pour éviter qu'ils tombent dans la malnu-

rition», a déclaré Vigno Hounkali, son porte-parole au Niger cité par l'agence AFP. Le Niger est entré en lutte contre Boko Haram début février aux côtés d'une coalition régionale composée du Tchad, du Cameroun et du Nigeria.

Après plusieurs attaques du groupe armé nigérien dans le sud-est du Niger, les forces de sécurité nigériennes, aidées par l'armée tchadienne, ont pénétré dans le nord-est frontalier du Nigeria, considéré comme le fief des islamistes où elles ont reconquis plusieurs villes et villages.

Le 25 avril, un assaut de Boko Haram contre une position militaire nigérienne sur une île du lac Tchad a fait au moins 74 morts, dont 28 civils, et 32 disparus.

Ces pertes sont les plus lourdes subies par le Niger en trois mois de guerre.

APS

SAËB ERAKAT, HAUT RESPONSABLE PALESTINIEN

La coalition de Netanyahu est un gouvernement d'union pour la guerre et contre la paix

La coalition gouvernementale israélienne formée en extrême par Benjamin Netanyahu est «contre la paix et la stabilité», a estimé hier le haut responsable palestinien Saëb Erakat. «Ce gouvernement vise à tuer et à renforcer la colonisation dans les territoires palestiniens occupés», a déclaré M. Erakat, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). «C'est un gouvernement d'union pour la guerre et contre la paix et la stabilité dans notre région», a-t-il dit. La Palestine est devenue le 1^{er} avril membre de la Cour pénale internationale (CPI), chargée

de poursuivre les crimes les plus graves contre le droit international, pour obtenir la mise en accusation des dirigeants israéliens pour crimes de guerre, en particulier à Gaza. La première plainte que la direction palestinienne entend déposer auprès de la CPI portera sur des crimes perpétrés après le 13 juin 2014, quand l'occupant israélien a lancé une vaste campagne d'arrestations suivie de l'agression contre. Quelque 2.200 Palestiniens ont été tués au moins d'autre dernier lors de cette agression militaire israélienne de 50 jours contre l'enclave palestinienne

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS ROHINGYAS

L'ONU appelle les pays de l'Asie du Sud-Est à une coopération régionale renforcée

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a appelé les pays de l'Asie du Sud-Est à renforcer leur coopération pour lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains, notamment la minorité musulmane apatride des Rohingyas, régulièrement victimes d'attaques violentes.

Cet appel a été lancé après la découverte cette semaine des corps de dizaines de Rohingyas dans des camps de trafiquants de migrants au sud de la Thaïlande.

«Ces derniers jours, les autorités thaïlandaises ont annoncé qu'elles avaient trouvé les corps d'environ 30 personnes sans doute issues du Myanmar et du Bangladesh», lit-on dans le communiqué de presse du coordinateur régional du HCR pour l'Asie du Sud-Est, James Lynch, publié mercredi.

Selon les premiers rapports de la police locale, les décès auraient été causés par la maladie et les mauvais traitements, a-t-on précisé.

«Il est désolant d'apprendre que des personnes fuyant des conditions difficiles dans leur pays d'origine soient contraintes de mettre leur vie entre les mains de trafiquants sans scrupules, pour finir tuées avant même d'atteindre leur destination», a déploré le coordinateur régional du HCR, en référence à la minorité musulmane apatride des Rohingyas, régulièrement victimes d'attaques violentes et de pogroms au Myanmar (Birmanie) et au Bangladesh, où ils se voient refuser l'accès.

UKRAINE

Les séparatistes pro-russes préparent de nouvelles actions militaires

Les séparatistes pro-russes en Ukraine préparent de nouvelles actions militaires face à Kiev, a averti mercredi le secrétaire d'Etat américain à la Défense Ashton Carter.

«Il apparaît que les séparatistes soutenus par la Russie se préparent pour une autre séquence d'actions militaires contraires aux accords de Minsk instaurant un cessez-le-feu», a déclaré M. Carter devant une commission du Sénat américain.

Le ministre de la Défense a cependant défendu la décision américaine de ne livrer que des équipements militaires «non-létaux» à l'Ukraine, malgré le maintien de la menace séparatiste.

«S'il y a quelque chose qui influence le comportement russe, c'est la combinaison des sanctions économiques et d'une chute des prix du pétrole», a-t-il dit.

Et ce sont «les sanctions européennes qui comptent», parce que les pays européens font «la plupart du commerce avec la Rus-

cès à la citoyenneté. Au cours de l'année écoulée, le HCR a recueilli des témoignages de centaines de réfugiés rohingyas ayant fui ces deux pays. Ces derniers font état de maltraitances et de sévices horribles perpétrés par les trafiquants qui leur font faire la traversée par bateau dans le golfe du Bengale et dans des camps situés près de la frontière entre la Thaïlande et la Malaisie.

«Le trafic illicite de migrants est un problème régional qui nécessite des efforts coordonnés par les pays de la région, y compris les pays d'origine, de transit et de destination», a poursuivi M. Lynch.

Le coordinateur a par ailleurs précisé que les mesures répressives devant être prises à l'encontre des trafiquants doivent s'accompagner d'efforts en amont pour éviter que les migrants et les réfugiés ne fassent appel à eux, notamment en «luttant contre les causes profondes incitant les gens à entreprendre ces voyages dangereux».

Selon un rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR) présenté à Genève, le nombre de déplacés internes dans le monde a atteint plus de 38 millions, soit 4,7 millions de plus en un an.

Chaque jour l'an passé, 30.000 personnes supplémentaires ont été contraintes de fuir leur foyer dans leur propre pays. A ce chiffre sans précédent, s'ajoutent quelque 16 millions de réfugiés recensés par le HCR, soit un total de 54 millions de déplacés ou réfugiés.

ROYAUME-UNI

Les Britanniques aux urnes pour un scrutin imprévisible

Des dizaines de millions de Britanniques ont afflué hier aux urnes pour choisir leurs députés (Members of parliament) qui devront former le prochain gouvernement, alors que le scrutin s'avère hautement imprévisible après la montée en puissance de nouveaux partis politiques.

Près de 50 millions d'électeurs inscrits devraient voter pour attribuer un total de 650 sièges à la Chambre des Communes.

Les bureaux de vote ont été mis en place dans des écoles, des bibliothèques, des cafétérias et des centres communautaires, afin d'assurer une accessibilité étendue aux résidents locaux.

Les électeurs sont invités à s'exprimer entre 07h00 et 22h00 heure locale, et les résultats finaux du scrutin sont prévus aujourd'hui. Le Royaume-Uni est une monarchie parlementaire. Le Parlement de Westminster compte deux chambres: les Communes et les Lords, qui n'est pas élue. Les élections législatives sont organisées tous les cinq ans. Le Premier ministre conservateur David Cameron gouverne depuis 2010, au sein d'une coalition formée avec les libéraux-démocrates. Il a succédé au travailliste Gordon Brown.

Scrutin imprévisible, vers des alliances

A l'issue d'une campagne intense le mois dernier, les conservateurs de David Cameron et les travaillistes d'Ed Miliband ont fait jeu égal dans les derniers sondages, marquant ce scrutin par un suspense sans précédent.

Dans le «poll tracker» de la BBC établissant la moyenne des sondages, les conservateurs de l'actuel Premier ministre David Cameron stagnaient à 34% devant les travaillistes d'Ed Miliband (33%), l'Ukip europhobe (14%), les libéraux-démocrates (8%), les verts (5%) et le bloc des «autres partis» incluant les nationalistes écossais du SNP et les Gallois du Plaid Cymru (-6%).

Sans majorité au Parlement, les chefs des deux principaux partis britanniques se retrouvent devant l'obligation de nouer alliance avec d'autres formations politiques pour former un gouvernement.

Les conservateurs formaient le parti dominant à la Chambre des Communes entre 2010 et 2015 et disposaient d'une majorité confortable avec leur partenaire de coalition, les libéraux-démocrates, face à l'opposition travailliste.

M. Cameron, qui vise un deuxième mandat après son élection en 2010, axe sa campagne sur la bonne santé de l'économie britannique, malgré un creusement des inégalités, devait à nouveau brandir le dan-



ger que constitue à ses yeux une éventuelle alliance entre le Labour et les Ecossais du SNP, parti indépendantiste de gauche, en passe de remporter une cinquantaine de sièges dans la région septentrionale.

Une campagne dominée par l'Europe, la santé et l'immigration

À la veille du scrutin M. Cameron et son rival travailliste Ed Miliband sillonnaient mardi le Royaume-Uni dans une ultime tentative de rallier les électeurs, et de faire monter les sondages en leur faveur à deux jours des élections législatives.

Economie, santé, immigration ont été parmi les principaux thèmes de la campagne électorale, débutée le 30 mars, qui n'a pas permis jusqu'ici aux conservateurs, au pouvoir depuis cinq ans, ou aux travaillistes de prendre l'avantage dans les sondages.

Même si les conservateurs se targuent d'un bilan à faire pâlir d'envie le reste de l'Europe (chômage à 5,6% et croissance à 2,8% en 2014), les partis d'opposition de gauche (Labour, SNP, Verts, Plaid Cymru) pointent ceusement des inégalités dans le pays, illustré notamment par l'explosion des contrats précaires et des banques alimentaires. Au cœur de cette campagne, le volet Grande Bretagne-Europe fait polémique. Les conservateurs promettent un référendum en 2017 sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne «Brexit» (British Exit-Sortie de l'UE). Le parti affirme souhaiter «rester dans une union réformée». Les travaillistes, quant à eux, affirment qu'une sortie de l'UE serait un «désastre» pour le pays, surtout en matière économique et de création d'emplois. Le système de santé britannique (NHS) figure également sur la liste des thèmes les plus chauds, le service public de santé si cher aux Britanniques, est la préoccupation numéro un des électeurs.

L'immigration, autre point essentiel parmi les thèmes de campagne, a été développé par les protagonistes, surtout que l'Angleterre est le pays le plus densément peuplé de l'Union européenne.

Tous les partis sont unanimes à vouloir interdire l'accès des immigrés européens aux prestations sociales, respectivement pendant quatre ans et deux ans, pour tenter de limiter leur afflux.

FRANCE

Les avocats de la veuve de Yasser Arafat vont demander «des investigations supplémentaires»

Les avocats de la veuve du leader palestinien Yasser Arafat décédé en 2004 en France ont indiqué mercredi qu'ils allaient demander des «investigations supplémentaires» après l'annonce par des juges français de la clôture de l'enquête sur la mort du dirigeant historique palestinien.

«Nous n'approuvons pas cette décision (...) et nous demanderons bien évidemment des investigations supplémentaires», ont affirmé Francis Szpirer et Renaud Seerdjian, conseils de Souha Arafat, la veuve du leader palestinien, selon l'AFP. «Personne n'est à ce jour en mesure de dire de quoi est mort Yasser Arafat et d'expliquer les circonstances de son décès», ont-il estimé, ajoutant que «ce seul élément justifie que l'enquête se poursuive».

Mardi, le parquet de Nanterre, près de Paris, a annoncé que les juges français chargés de l'enquête sur la mort de Yasser Arafat ont terminé fin avril leur information judiciaire ouverte pour «assassinat».

Les experts mandatés par la justice française avaient écarté en début d'année la thèse d'un empoisonnement au polonium 210 du leader palestinien, mort dans un hôpital près de Paris le 11 novembre 2004. En 2013, ces experts ainsi qu'une équipe russe avaient déjà exclu tout empoisonnement du chef historique des Palestiniens, décédé en novembre 2004 à l'âge de 75 ans à l'hôpital militaire Percy, près de Paris. Des experts suisses avaient, quant à eux, jugé la thèse de l'empoisonnement «plus cohérente».

Trois juges de Nanterre (France) sont chargés depuis août 2012 d'une information judiciaire pour «assassinat», après une enquête contre X de Souha Arafat, l'épouse du défunt, à la suite de la découverte de polonium sur des effets personnels de son mari.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
16:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
17:00 Autre : Bienvenue au camping
18:00 Autre : Money Drop
18:55 Autre : Météo
19:00 Autre : Journal
19:30 Culture Infos : My Million
19:33 Culture Infos : Trafic info
19:35 Autre : Météo
19:40 Série TV : Nos chers voisins
19:45 Autre : C'est Canteloup
19:55 Autre : Koh-Lanta
22:15 Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:20 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consumag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
16:15 Autre : Mon food truck à la clé
17:15 Autre : Joker
17:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
18:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
18:55 Autre : Météo 2
19:00 Autre : Journal
19:40 Série TV : Parents mode d'emploi
19:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
19:46 Culture Infos : Grand public
19:50 Autre : Météo 2
19:58 : 1945, la chute du Reich
21:40 : Stalingrad
22:30 : Stalingrad

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:40 Autre : Les reines du shopping
17:50 Série TV : En famille
18:40 Autre : Météo
18:45 Autre : Le 19.45
19:10 Série TV : Scènes de ménages
19:55 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
20:45 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
21:40 Série TV : NCIS
22:30 Série TV : NCIS

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts

TÉLÉ

La sélection

20h55

Koh-Lanta - Episode 3



Koh-Lanta - Episode 3 L'heure de vérité est arrivée pour les quatre aventuriers exilés sur l'île des bannis. Ils vont devoir s'affronter pour reprendre le contrôle de leur destinée, un combat dont l'issue aura des conséquences pour l'ensemble des naufragés. Parallèlement, sur les campements, la présence de colliers d'immunité cachés va mettre certains aventuriers dans l'embarras. Jeu de confort : « Les Passieurs ». Les jaunes et les rouges doivent transporter cinq membres de leur tribu d'un point à un autre sur une plateforme. La première équipe qui y parvient remporte l'épreuve. Jeu d'immunité : « Les Passages ». Chaque groupe est placé en équilibre sur une poutre. Chacun à son tour, les aventuriers doivent rejoindre un point d'arrivée en dépassant ses coéquipiers.

2

20h45

1945, la chute du Reich



1945, la chute du Reich En juin 1944, l'optimisme règne dans le camp allié. A l'Ouest, le débarquement en Normandie est un succès. A l'Est, l'Armée rouge passe à l'attaque dès le 22 juin. Avec l'opération Bagration, elle déferle en Biélorussie et contraint la Wehrmacht à une terrible retraite.

L'heure est à la confiance ; et pourtant, la guerre, qui devait être terminée avant Noël, s'éternise.

Il y aura encore onze mois de combats, ponctués de terribles batailles et d'atrocités crimes de guerre. En 1945, Hitler disait : « Donnez-moi dix ans et vous ne reconnaîtrez pas l'Allemagne ». Le 30 avril 1945, le dictateur se suicide et l'Allemagne nazie capite.

3

19h30

Thalassa



La Corse aux trésors Sur l'île de Beauté, des hommes et des femmes consacrent leur vie à protéger la faune et la flore. Depuis vingt-huit ans, Jean-Marie Dominici veille sur la réserve de Scandola, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Il fait découvrir de sublimes fonds marins qui abritent poissons et coraux. Il œuvre aussi à protéger les balbuzards, des aigles pêcheurs de plus en plus rares. Charles Pinelli, instituteur et passionné d'archéologie, s'intéresse aux épaves romaines. Il effectue une chasse au trésor au large d'Aléria. Laetitia Hugot, botaniste, recense et protège les plantes endémiques de l'île telle la très rare fleur : le centranthe.

CANAL+

20h55

X-Men : Days of Future Past



X-Men : Days of Future Past Dans un futur proche, les mutants sont impitoyablement décimés par des robots, les sentinelles, que rien ne semble pouvoir arrêter. Magnéto et le professeur Xavier, désormais alliés, utilisent les pouvoirs de Kitty Pryde pour envoyer la conscience de Wolverine dans son corps des années 1970. Là, il doit convaincre les jeunes Xavier et Magnéto de s'associer pour empêcher le scientifique Bolivar Trask de construire les futures sentinelles, commandées par le gouvernement pour neutraliser les mutants.

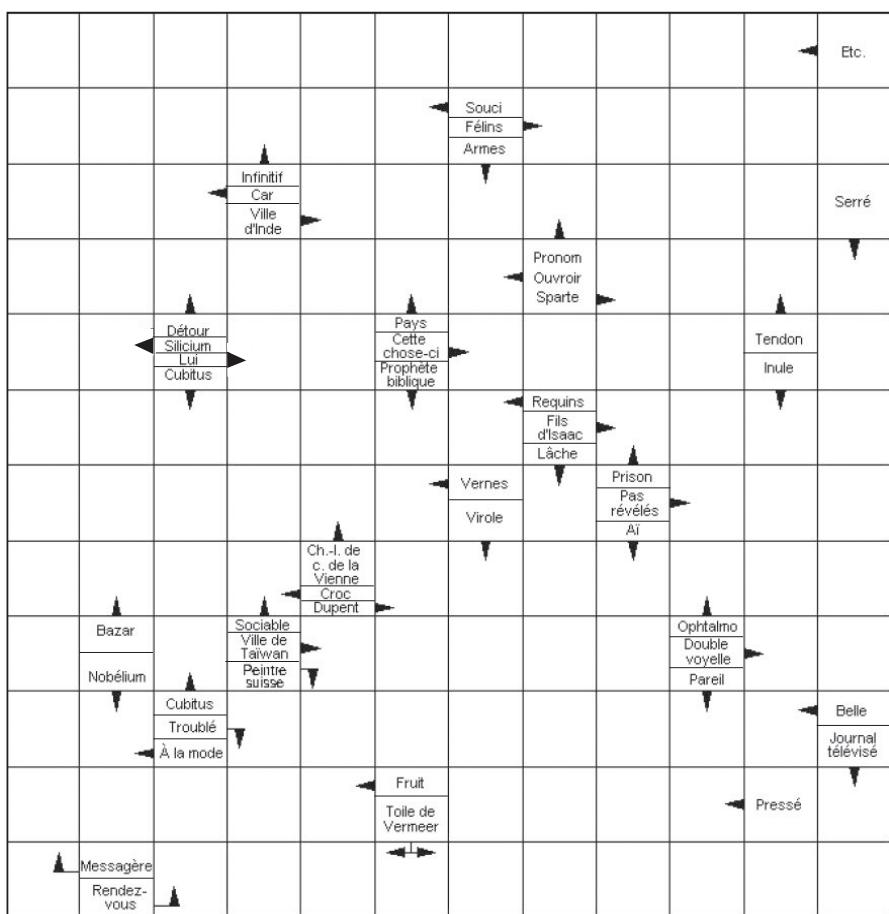
M

20h50

NCIS : Nouvelle-Orléans

saison 1 épisode 11 Au cours d'un gala de charité organisé par la Marine, une bombe explose faisant deux morts et de nombreux blessés parmi lesquels Orion, le petit ami de Laurel. Les premiers éléments de l'enquête révèlent que Pryde était la cible de l'attentat. L'équipe identifie un premier suspect, Bertrand Wallis, qui a fui la scène au moment de l'explosion. Bientôt, Dwayne acquiert la certitude que l'attaque provient du gang des Broussard.

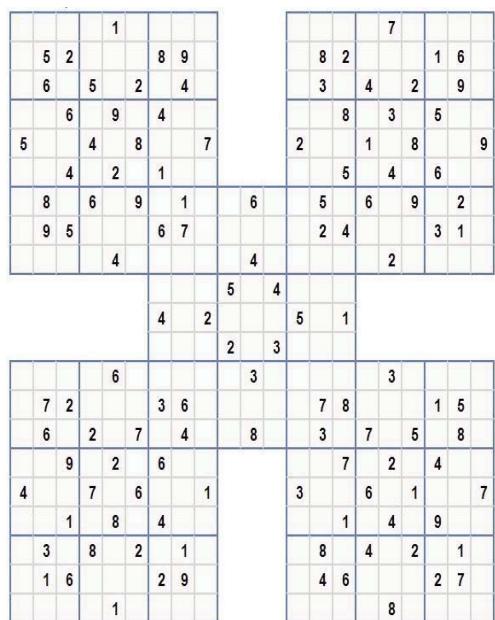
Mots fléchés n°945



Samouraï-Sudoku n°945

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°945

Horizontalement:

1. Constitué de cinq sons
2. Enlève la cime - Prêtre et apologiste espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Charge de l'est - Soutient les fils
7. Article espagnol - Expectative
8. Navire à voiles - Récipient - Consentement donné
9. Tirera le lait des mamelles de la vache - Dans la rose des vents
10. Dégradation - Du verbe avoir
11. Prytanée - Oiseau (pl.)
12. Prénom féminin - Paroi naturelle - Or

Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1 du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Mémento précieux - Infinitif
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énerve - Europium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement, il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Le présomptueux devient raisin sec avant d'avoir été raisin mûr.

Proverbe berbère

Le chas d'une aiguille est assez grand pour deux ; le monde est trop étroit pour deux ennemis.

Proverbe arabe

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière.

Proverbe français

C'est arrivé un 8 Mai

1921 : Charles de Gaulle épouse Yvonne Vendroux.

1933 : fin de la prohibition aux États-Unis

1939 : occupation de l'Albanie par l'armée italienne.

1945 : le cuirassé Yamato, fleuron de la flotte japonaise, est coulé par la marine américaine

1948 : fondation de l'Organisation mondiale de la santé.

1977 : assassinat du procureur général fédéral Siegfried Buback à Karlsruhe par des terroristes de la Fraction armée rouge.

1993 : loi organique fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil constitutionnel de Djibouti.

1994 : début du génocide au Rwanda.

2002 : Abel Pacheco est élu président du Costa Rica.

2003 : l'armée américaine prend la ville de Bagdad, le gouvernement irakien tombe deux jours plus tard.

2010 : la révolution kirghize de 2010 entraîne la chute du président Kourmanbek Bakiev et de son gouvernement.

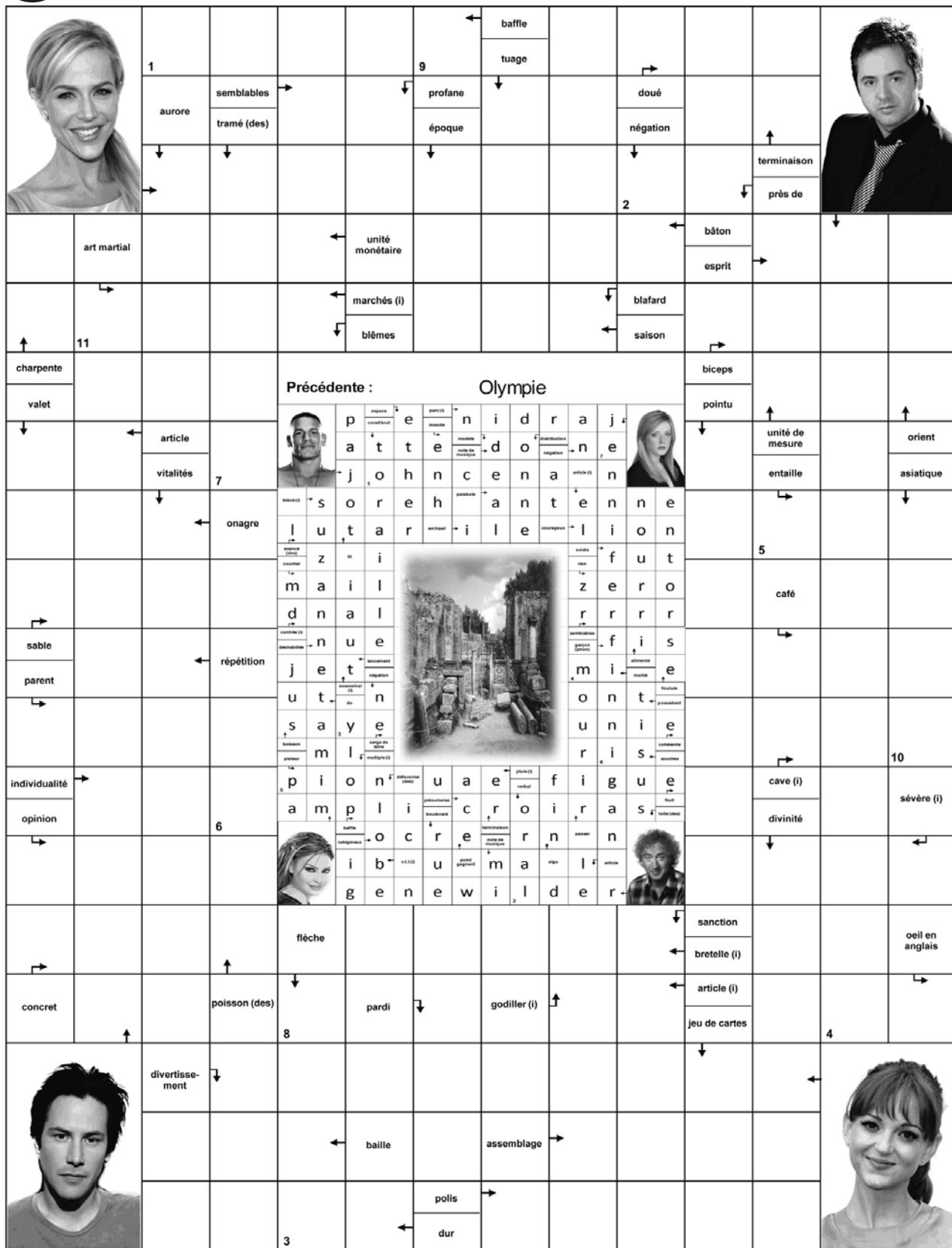
Célébrations :

- Journée mondiale de la santé, marquée par 191 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

- États-Unis : No Housework Day, Journée sans travaux ménagers.

- États-Unis : National Coffee Cake Day, Journée du gâteau au café.

N° 68



Joueur de tennis américain



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS)
«L'Algérie souhaite organiser la compétition»



Le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Nabil Sadi, a indiqué mercredi que «l'Algérie souhaite abriter les championnats d'Afrique de boxe (seniors), prévus août 2015.»

«Nous avons formulé une demande officielle au ministère des Sports en vue de l'organisation des prochains championnats d'Afrique de boxe, prévus le mois d'août 2015», a indiqué à l'APS le président de la FAB, Nabil Sadi.

La prochaine édition des championnats d'Afrique revêt un caractère important pour la boxe algérienne puisqu'elle est qualificative aux championnats du monde de la discipline, prévus du 2 au 18 octobre à Doha au Qatar. «C'est une motivation en plus pour les boxeurs algériens qui auront l'occasion de se produire sur le sol algérien et pourquoi pas préservé le titre africain obtenu à Yaoundé au Cameroun en 2011», a-t-il dit.

Lors de la précédente édition à Yaoundé (Cameroun) la sélection algérienne de boxe a été sacrée championne d'Afrique par équipes en remportant huit médailles dont 3 en or, 3 argent et 2 de bronze. «Nous espérons avoir une réponse favorable de la part des pouvoirs publics pour entamer les démarches nécessaires au niveau de la Confédération africaine de boxe (CAB) dont les travaux de l'assemblée générale élective auront lieu la semaine prochaine», a précisé Nabil Sadi.

Le Togolais Azad Kelani Bayor a été élu président de la CAB lors du congrès du Comité exécutif de l'Association internationale de boxe (AIBA), tenu novembre dernier à Jeju en Corée du Sud. Le président de la Fédération algérienne de boxe, Nabil Sadi, a été élu membre du Comité exécutif de l'AIBA. Donc, il est assuré d'avoir également ce statut au sein de l'instance africaine.

Sudoku N°944

9	1	5	8	6	7	4	2	3
2	7	8	9	4	3	6	1	5
6	3	4	2	1	5	8	9	7
7	6	5	3	8	2	1	4	9
8	4	1	6	5	9	7	3	2
3	9	2	1	7	4	5	6	8
4	8	9	7	3	1	2	5	6
1	6	3	5	2	8	9	7	4
5	2	7	4	9	6	3	8	1

7	2	5	6	9	3	1	6	8	4
6	1	8	4	2	5	3	7	9	5
4	3	9	6	8	7	5	1	2	6
7	5	8	3	1	6	9	4	7	2

Solution

Mots Croisés N°942

FLEURDELISES
 OURSE■BALCON
 NEGOCIATION■
 CU■NY■UT■P■R
 IRASCIBILITE
 E■D■LOIS.ERE
 RIVIERE■B■AL
 ENEE■GSTAAD■
 MAR■BA■ENNUI
 ERBIL■ARC■IL
 NIECES■N■PRE
 T■SIDATIQUES

Mots Fléchés N°944

VESPERTILION
 ARMURE■NEGRE
 TR■NO■CROUTE
 IENISSEI■AH■
 CUISTOT■ANES
 IRM■RU■ALOSE
 N■BEATITUDES
 ALERTE■AMOS■
 TAS■ENCLIN■E
 EU■T■ELAN■LP
 URRIQUE■ENEE
 REAGIR■GREVE

CYCLISME/GRAND PRIX DE SIDI BEL-ABBÈS 147 coureurs au départ de la 3^e édition

Cent quarante-sept coureurs prendront part à la troisième édition du Grand Prix cycliste de Sidi Bel-Abbès, prévu du 7 au 9 mai, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Organisé par la FAC en collaboration avec la ligue cycliste de Sidi Bel-Abbès en hommage aux regrettés Abdelfmalek Abbès et Bertrand Abdelkader, cet événement verra la participation de 147 cyclistes dont 63 de la catégorie junior re-



présentant 19 clubs.

La première épreuve se disputera aujourd'hui sur une distance de 100 km entre Sidi Bel-Abbès et Aïn Témouchent en aller et retour. La seconde est prévue demain sur un parcours de 125 km, dont le départ sera donné de la ville de Sidi Bel-

Abbès et traversera successivement, Tilmouni, Sfisef, Ténira, la route de Telagh puis retour vers Sidi Bel-Abbès. Le club Sovac prendra part à ce Grand Prix cycliste de la ville de Sidi Bel-Abbès avec un effectif de 20 coureurs dont six juniors, contrairement aux clubs de «Darajat Madinet Chlef» et «Taliat Sidi Chahmi» qui alignent chacun 2 seniors seulement.

La ligue de Sidi Bel-Abbès a, de son côté, engagé 11 coureurs (7 juniors et 4 seniors).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE LUTTE Les sélections algériennes en stage à Alger

Les sélections algériennes de lutte (cadets, juniors et seniors) effectueront un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Soudan (Alger) en prévision des championnats d'Afrique prévus à Alexandrie en Egypte, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique de la sélection des seniors, conduit Bendjada Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aouane Faycal (lutte libre) a sélectionné 15 athlètes pour prendre part à ce stage prévu du 8 au 27 mai.

De leur côté, les sélections algériennes de lutte (cadets, cadettes et juniors), effectueront également un stage de préparation au Centre de préparation des équipes nationales à Soudan (Alger) en prévision du rendez-vous africain d'Alexandrie.

«Ce stage entre dans le cadre de la préparation des lutteurs en vue des prochains championnats d'Afrique à Alexandrie en Egypte dans les trois catégories (cadets, juniors et seniors)», a indiqué Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN).

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL «FUTURES 1» D'ORAN 4 Algériens au 2^e tour

Les tennisman algériens Abdelkarim Amine Zioui, Toufik Seftali, Mohamed Hacene et Boucherab Yasser, se sont qualifiés au 2^e tour du tournoi international «Futures 1», qui se déroule sur les courts de tennis du complexe de tennis de Haï Es-salam (ex-St Hubert) d'Oran.

Sur 12 Algériens engagés dans le tableau final de cette compétition internationale, seuls quatre ont réussi à obtenir leur billet qualificatif pour le deuxième tour.

Selon la formule de ce tournoi international, dédié à la mémoire de Abdenasser Mezzad, ex-entraîneur national et qui prendra fin le 9 mai, les joueurs devront passer quatre tours pour accéder à la finale prévue samedi prochain sur la terre battue du Tennis club de haï «Es-Salam» d'Oran. La journée de mercredi verra le déroulement du 2^e tour pour le

simple messieurs et les quarts de finale dans la compétition «double» avec la participation de trois paires algériennes.

Ce tournoi international «Futures 1» constitue une belle opportunité pour les étoiles montantes du tennis masculin professionnel des quatre coins de la planète, afin d'améliorer leur classement mondial. Le vainqueur empochera la somme de 10 000 dollars.

A cette deuxième édition du tournoi international de tennis «Futures 1» Pro circuit ITF, assurée par le juge-arbitre international, le Tunisien Kamel Belhaj Alaya, prennent part 39 joueurs issus de 17 pays, à savoir l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, le Brésil, la Belgique, le Chili, l'Espagne, la France, la Grande Bretagne, l'Inde, l'Italie, le Pays Bas, le Portugal, la Tur-



quie, le Luxembourg et l'Algérie.

Selon l'arbitre international algérien, Hakim Fatah, «avec la présence de grandes nations de tennis, comme l'Espagne, spécialiste dans les courts de tennis en terre battue, le niveau de ce tournoi international sera certainement très élevé et c'est une bonne chose pour nos athlètes».

«La tâche ne s'annonce pas facile pour nos représentants, mais ils sont déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour aller le plus loin possible dans cette compétition», a-t-il ajouté.

APS

CAN-2017 (PRÉPARATION)

CONFÉRENCE DE PRESSE DE GOURCUFF AU CENTRE DU STADE 5-JUILLET

«Deux grosses cylindrées africaines au menu des Verts en octobre»

La sélection algérienne de football disputera deux matches amicaux en octobre 2015 à Alger contre «deux grosses cylindrées africaines», en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2017 et du Mondial 2018, a indiqué mercredi le sélectionneur des Verts Christian Gourcuff.

«J'ai demandé au président de la Fédération algérienne de football de nous dénicher deux matches amicaux contre de grosses cylindrées africaines en octobre prochain. La balle est désormais dans le camp de la FAF», a indiqué Gourcuff, lors d'une conférence de presse au centre de conférence du stade 5-juillet.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre des dates de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois d'octobre 2015 (du 5 au 13 octobre), en vue de la préparation des Verts pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en Russie, qui débuteront en novembre 2015.

Le coach national a exprimé son souhait de croiser le fer avec les champions d'Afrique ivoiriens pour une sorte de «revanche» de l'élimination des Verts face au même adversaire en quarts de finale de la CAN-2015 en Guinée équatoriale (3-1).

«Si on pouvait affronter la Côte d'Ivoire dans un match revanche, cela me plairait bien», a-t-il dit. Le dernier match amical des partenaires du Yacine Brahimi remonte au 30 mars 2015 à Doha contre Oman (4-1). La sélection algérienne entame les qualifications de la CAN-2017 contre le Seychelles le 13 juin 2015 au stade Mustapha-Tchaker (20h30). En qualifications de la CAN-2017, l'Algérie a hérité du groupe J avec l'Ethiopie, les Seychelles et le Lesotho. Le premier de chacun des 13 groupes des qualifications ira à la CAN-2017 au Gabon, ainsi que les deux meilleurs deuxièmes.

Vers un stage en Afrique du Sud avant le match du Lesotho

La sélection algérienne de football devrait effectuer un stage en Afrique du Sud, avant son match en déplacement face au Lesotho prévu entre le 4 et le 6 septembre 2015 dans le cadre de la 2e journée (Gr.J) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

«L'hypothèse d'aller effectuer un stage en Afrique du Sud avant le Lesotho n'est pas à écarter, une manière de s'acclimater avec les conditions là-bas, mais rien n'est encore décidé», affirme Gourcuff.

L'Algérie évoluera dans le groupe J lors des qualifications à la CAN 2017, en compagnie de l'Ethiopie, des Seychelles et du Lesotho. Les Verts entameront leur campagne qualificative face aux Seychelles, le samedi 13 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida



(20h30). «Je vais me déplacer en Afrique du Sud la semaine prochaine pour superviser les Seychelles et le Lesotho, qui vont prendre part à un tournoi régional. Ce sera une occasion également pour moi de voir les conditions du déplacements au Lesotho. Nous devons tout prendre en compte», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Gourcuff n'a pas écarté l'idée d'effectuer un rassemblement au centre technique national de Sidi Moussa avant de s'en voler pour le Lesotho, comme il est de coutume, a-t-il conclu.

«L'Ethiopie sera notre concurrent principal»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a affirmé mercredi que l'Ethiopie sera le principal concurrent des Verts dans le groupe J, lors des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017.

«L'Ethiopie sera notre véritable concurrent dans la course pour la qualification à la phase finale, à condition que nous ne lâchions pas des points face aux Seychelles et au Lesotho, qui sont des équipes moins expérimentées».

L'Algérie entamera sa campagne qualificative face aux Seychelles, le samedi 13 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), avant de se déplacer au Lesotho, entre le 4 et le 6 septembre prochain, dans le cadre de la 2e journée.

Evoquant cette première sortie face aux Seychelles, Gourcuff a appelé à faire preuve de «vigilance», devant une équipe considérée comme le petit poucet, selon les observateurs.

«Nous devons absolument réussir nos débuts, et le mieux sera une victoire avec l'art et la manière. Mais il ne faut surtout pas sous-estimer les Seychelles, une sélection qui va jouer son va-tout», a-t-il ajouté.

Pour Gourcuff, le mois de mars 2016 sera «déterminant» dans la course pour la qualification à la phase finale de la CAN 2017, prévue au Gabon. «Le mois de mars sera décisif à mon sens, avec le dé-

roulement de deux journées (ndlr, 3e et 4e journée). Contrairement à ce que pensent certains, ce ne sera pas du tout facile, et nous devons batailler pour arracher notre qualification, surtout avec le système d'un seul qualifié par groupe», a-t-il souligné.

En mars prochain, l'Algérie accueillera d'abord l'Ethiopie (23, 24, 25, ou 26 mars), avant de se déplacer à Addis-Abeba entre le 26 et le 28 du même mois.

Le premier des 13 groupes des qualifications, ainsi que les deux meilleures 2e, se qualifient pour la CAN-2017, confiée par la Confédération africaine de football (CAF) au Gabon, aux dépens de l'Algérie.

«Le choix de jouer ou pas au stade du 5-juillet me dépasse»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a affirmé mercredi que le choix de jouer ou pas au stade du 5-juillet 1962 d'Alger, ne relève pas de ses prérogatives, au moment où la Fédération algérienne (FAF) a décidé d'opter à nouveau pour le stade Mustapha-Tchaker de Blida, à l'occasion des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 qui débutent en juin prochain.

«Le choix de jouer ou pas au 5-juillet ne m'appartient pas, il y'a des paramètres qui entrent en jeu et qui sont du ressort de la Fédération algérienne (FAF). Ce qui m'intéresse le plus, c'est d'avoir une belle pelouse ici ou ailleurs, qui permet une fluidité dans la circulation de la balle»..

Le stade du 5-juillet avait fait l'objet d'une opération de rénovation et de modernisation, qui s'est achevée récemment. L'enceinte olympique était prévue pour abriter, le 1^{er} mai 2015, la finale de la 51^e Coupe d'Algérie, disputée finalement au stade de Blida. L'Algérie entamera sa campagne qualificative face aux Seychelles, le samedi 13 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), avant de se déplacer au Lesotho entre le 4 et le 6 septembre prochain, dans le cadre de la 2e journée.

«Je souhaite que la pelouse

du stade de Blida soit dans un excellent état à l'occasion de notre premier match face aux Seychelles», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Christian Gourcuff a parlé du stade d'Oran qui constitue «une autre option».

«L'automne dernier, j'avais eu à visiter le stade d'Oran qui est intéressant. Il y a des perspectives, mais comme je viens de le mentionner, la décision ne m'appartient pas», a-t-il conclu.

Le dernier match des Verts au stade du 5-juillet d'Alger remonte au 12 novembre 2012, à l'occasion du match amical face à la Bosnie-Herzégovine (défaite 1-0). Outre les Seychelles, l'Algérie affrontera également l'Ethiopie et le Lesotho, en qualifications de la CAN-2017.

Mbolhi est victime de son statut avec son club

Le gardien de but Rais Mbolhi, non convoqué face aux Seychelles le 13 juin prochain à Blida (20h30) pour le compte de la 1ère journée (Gr.J) des qualifications de la CAN-2017, est victime de son nouveau statut de remplaçant avec son club l'Union de Philadelphie (MLS/Etats-Unis).

«Je pense que la non convocation de Mbolhi face aux Seychelles est logique. Il vient tout juste de reprendre les entraînements avec son club, alors j'ai préféré le laisser à sa disposition», a affirmé le coach national. Après avoir été aligné en tant que titulaire lors des cinq premières journées de la Major league soccer (MLS), Mbolhi a été relégué au banc des remplaçants. L'ancien portier du CSKA Sofia (division 1 bulgare) avait également raté le stage effectué au Qatar (23-31 mars) avec les Verts, après avoir été laissé à la disposition de la franchise américaine, d'autant que la MLS venait tout juste d'entamer sa nouvelle saison.

«Un gardien de but a besoin de jouer souvent, et de rester compétitif. Je pense que Mbolhi retrouvera les Verts dès qu'il aura un bon volume de compétition», a-t-il ajouté.

S'agissant du cas de l'autre

mine Zemmamouche, non concerné également pas le match des Seychelles, Gourcuff parle de concurrence, refusant d'évoquer d'une mise à l'écart.

Zemmamouche a son vécu en équipe nationale, je pense que la concurrence qui existe a fait qu'il n'est pas convoqué pour ce premier match. Il ne s'agit nullement d'une mise à l'écart», a souligné Gourcuff.

Toutefois, le sélectionneur des Verts a expliqué la non-convocation de Zemmamouche pour le dernier stage effectué au Qatar (23-31 mars) est dû à un «désaccord qu'il avait eu avec son club (ndlr, USM Alger)». Pour le match des Seychelles, Gourcuff a retenu trois portiers : Sofiane Kheïdaïria (ES Sétif), Azzedine Doukha (JS Kabylie) et Malik Asselah (CR Belouizdad).

CLASSEMENT FIFA (MAI 2015) L'Algérie gagne une place (20^e)

L'Algérie a gagné une place au classement de la Fédération internationale de football (Fifa) du mois de mai 2015 publié hier, et occupe la 20^e position (917 pts). Au niveau africain, l'Algérie conserve toujours sa première place devant la Côte d'Ivoire (23^e, 907 pts), championne d'Afrique en titre et le Ghana, qui occupe la 26^e position à l'échelle mondiale. La Tunisie, quatrième sélection africaine a reculé d'une place à la 31^e position au classement mondial.

Quant aux adversaires des Verts dans les éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2017, ils occupent les positions suivantes : Ethiopie (10^r, 0), Lesotho (121^r, +1) et Seychelles (189^r, 0).

Le podium du classement Fifa est toujours occupé par l'Allemagne, l'Argentine et la Belgique. C'est le statu quo pour les 17 premières places, avant des mouvements attendus cet été avec la reprise des éliminatoires de l'Euro-2016 et la Copa America au Chili.

Le classement Fifa au 9 avril 2015 :

1. Allemagne	1687 pts (0)
2. Argentine	1494 pts (0)
3. Belgique	1457 pts (0)
4. Colombie	1412 pts (0)
5. Brésil	1372 pts (0)
6. Pays-Bas	1301 pts (0)
7. Portugal	1221 pts (0)
8. Uruguay	1176 pts (0)
9. Suisse	1135 pts (0)
10. Espagne	1132 pts (0)
11. France	1127 pts (0)
12. Roumanie	1086 pts (0)
13. Italie	1083 pts (0)
14. Angleterre	1030 pts (0)
15. Costa Rica	1016 pts (0)
...	
20. Algérie	917 points (+1)

LIGUE 2 MOBILIS (28E J.)

Lutte acharnée pour les deux derniers billets d'accession

La 28e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui à 17h00, sera marquée par plusieurs duels directs et à distance, pour les deux derniers billets d'admission en Ligue 1, au moment où l'USM Blida, déjà assuré de l'accession, se déplacera à Tadjenaneat avec l'intention de préserver l'éthique sportive face au DRBT local.

Le club de Tadjenaneat, 3e avec 42 points, compte en effet parmi les nombreux candidats à l'accession en Ligue 1, faisant que l'USMB, bien qu'ayant déjà atteint son objectif, devra continuer à jouer le jeu, pour éviter de fausser la compétition dans cette dernière ligne droite du parcours et qui reste déterminante pour l'avenir de plusieurs clubs. Les choc MC Saïda - RC Relizane et US Chaouia - CA Batna seront à l'affiche des duels directs pour l'accession, au moment les autres candidats, notamment, l'O. Médéa et le CABB Arréridj seront opposés à des candidats au maintien. Mais de tous ces clubs, c'est l'O. Médéa qui partira avec un léger avantage,



car en plus de bénéficier de l'avantage du terrain et du soutien du public, sera opposé à l'USMM Hadjout : un club en difficulté, qui pointe à la 14e place et qui, bien que luttant pour sa survie en ligue 2, semble dans ses cordes.

Les autres duels, entre l'USC, le CAB, le MCS et le RCR, sembleront plus indécis, car en plus de revêtir un certain cachet derby, mettront aux prises des clubs pratiquement d'égale valeur, séparés par seulement six ou sept

points au classement actuel. Les duels du bas de tableau, entre candidats au maintien, notamment ESM Koléa - AS Khroub et JSM Béjaïa - WA Tlemcen ne s'annoncent pas moins palpitants, surtout qu'à désormais trois journées de la fin de la saison, chaque point vaut son pesant d'or. Tous les matchs se joueront en présence du public, excepté à Koléa et Boussaâda, où les clubs locaux ESMK et ABS sont sous le coup d'un huis clos.

LIGUES 1 ET 2

Tous les matchs décalés à 17h00 en raison de la chaleur

Les matchs des Ligues 1 et 2 de football, prévus ce week-end respectivement pour le compte des 27e et 28e journées ont été avancés d'une heure (17h00) en raison de la forte chaleur qui sévit actuellement, a indiqué mercredi la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le mercure a dépassé plusieurs fois les 35 degrés au cours des derniers jours, y compris dans le Nord du pays où il continue généralement à faire assez doux jusqu'au début de l'été. Ainsi, pour éviter aux joueurs d'évoluer dans des conditions extrêmes, surtout que l'enjeu reste de taille pour un grand nombre d'entre eux, que soit pour le titre, le maintien ou l'accession, la LFP a décidé de décaler tous les matchs du week-end à un moment où le soleil tape moins fort.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (29e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00) :
RB A.Oussara - WAB Tissemsilt
USB Tissemsilt - SC Ain Defla
IB Mouzaïa - CRB Boukadir
IRO Nail - MBH Messaoud
Hydra AC - ORB Oued Fodda
CRB.Thour - ARB Ghris (16h)
ESB Dahmouni-IRB A.El H'djar
ATMHMessaoud-FCB Frenda (11h)

Aujourd'hui (15h00) :
CRB Bougrob-ZSA Témouchent
CR Témouchent - JS Sig
HB El Bordj - CRB Hennaya
IRB Maghnia - JS Guir Abadla
USB Hassi R'mel - USM Oran
CRB Sfisef - JSE Abdelkader
NRB Béthioua - ASB Maghnia
MB Sidi Chahmi - SC Mécheria

Aujourd'hui (15h00) :
CRB Aïn Djasser - CA Kourba
NRB Achir - OM Ruisseau
JS Azazga - ES El-Ghozlane
USB Douala - CRBO Djellal
WA Rouiba - AS Bordj Ghedir
FC Bir El-Arch - IRB Berhoum
USM Sétif - MB Rouissat
RC Boumerdès - RC Bougaâ

Aujourd'hui (15h00) :
JS Pont-Blanc-IRB Robbah
NT Souf-CRB Kais
NRB Chréa-ESB Besbes
NRB El-Kala-WM Tébessa
NRB Grarem-IRB El-Hadjar
NRB Teleghma-AB Barika
ASC Ouled-Zouai - ES Bouakal
US Tébessa-MB Constantine

Classement

	Pts	J
1. CR Beni Thour	68	28
2. CRB Aïn Oussara	51	28
3. IRB Aïn El H'djar	40	28
4. Hydra AC	39	28
5. CRB Boukadir	39	28
6. USB Tissemsilt	38	28
7. ATMH Messaoud	38	28
8. SC Ain Defla	37	28
9. ESB Dahmouni	37	28
10. IRO Nail	37	28
11. FCB Frenda	36	28
12. ARB Ghris	36	28
13. WAB Tissemsilt	34	28
14. IB Mouzaïa	30	28

Classement

	Pts	J
1. CRB Hennaya	65	28
- ASB Maghnia	65	28
3. USM Oran	54	28
4. MB Sidi Chahmi	50	28
5. JSE Abdelkader	38	28
6. ZSA Témouchent	38	28
7. NRB Béthioua	37	28
8. SC Mécheria	36	28
- JS Sig	36	28
10. CRB Témouchent	34	28
11. CRB Sfisef	33	28
- HB El Bordj	33	28
13. IRB Maghnia	32	28
14. USB Hassi R'mel	29	28
15. JS Guir Abadla	24	28
16. CRB Bougrob	13	28

Classement

	Pts	J
1. RC Boumerdès	58	28
2. USM Sétif	56	27
3. US Béni Douala	44	28
4. CRB Aïn Djasser	39	28
- IRB Berhoum	39	28
- NRB Achir	39	28
7. OM Ruisseau	38	28
8. CRBO Djellal	36	28
9. AS Bordj Ghedir	35	28
- MB Rouissat	35	28
10. CR Témouchent	34	28
11. CRB Sfisef	33	28
- HB El Bordj	33	28
13. JS Azazga	31	28
15. WA Rouiba	30	28
16. CA Kouba	28	27

Classement

	Pts	J
1)- US Tébessa	71	28
2)- CRB Kais	54	28
3)- IRB El-Kala	53	28
4)- NT Souf	42	28
5)- WM Tébessa	39	28
6)- IRB Robbah	37	28
- ES Bouakal	37	28
- ESB Besbes	37	28
9)- NRB Grarem	36	28
- AB Barika	36	28
11)- NRB Teleghma	35	28
12)- NRB Chréa	34	28
- ASC Ouled-Zouai	34	28
14)- NRB El-Kala	32	28
- JS Pont-Blanc	32	28
16)- MB Constantine	16	28

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (28e journée)

(GR. CENTRE)

Aujourd'hui (15h00)
USM Chéraga - NARB Réghaïa

Demain (15h00) :

IB Lakhdarria - USFBB Arréridj
RC Kouba - WR M'sila
CRB Dar El Beïda - JSD Jijel
US Oued Amizour - Paradou AC
MC Mekhadma - ES Berrouaghia
WA Boufarik - JS Hai El Djabel
IBK El Khechna - JSM Chéraga

Classement

	Pts	J
1. Paradou AC	60	29
2. JSD Jijel	53	29
3. RC Kouba	48	29
4. USFBB Arréridj	43	29
5. IB Lakhdarria	42	29
6. CRB Dar El-Beïda	40	29
7. WR M'Sila	39	29
8. USM Chéraga	37	29
9. IBK El-Khechna	37	29
10. JS Hai El-Djabel	36	29
11. US Oued Amizour	35	29
12. JSM Chéraga	35	29
13. NARB Réghaïa	35	29
14. WA Boufarik	32	29
15. ES Berrouaghia	30	29
16. MC Mekhadma	29	29

(GR. EST)

Demain (15h00) :
ES Guelma - US Biskra
USM Aïn Beïda - Hamra Annaba
WAR Djamel - NRB Touggourt
E. Collo - MSP Batna
USM Khencela-MO Constantine
CR Village-Moussa - JSM Skikda
NC Magra - HB Cheghoum Laïd
USM Annaba - AS Aïn M'lila

Classement

	Pts	J
1)- JSM Skikda	57	29
2)- US Biskra	47	29
3)- MO Constantine	46	29
4)- NC Magra	44	29
- MSP Batna	44	29
6)- NRB Touggourt	42	29
- USM Aïn Beïda	42	29
8)- Hamra Annaba	41	29
9)- HBC Laïd	36	29
- AS Aïn M'lila	36	29
- USM Khencela	36	29
12)- ES Guelma	34	29
- USM Annaba	34	29
14)- CR V-Moussa	33	29
15)- E. Collo	31	29
16)- WAR Djame	26	29

(GR. OUEST)

Demain (15h):
MB Hassasna - SA Mohammadia
SKAF Khemis - OM Arzew
IS Tighennif - WA Mostaganem
US Remchi - ES Araba
RCB Oued Rhiou - JSM Tiaret
SCM Oran - CRB Ben Badis
ES Mostaganem - GC Mascara
CC Sig - CRB Sendjas

Classement

	Pts	J
1. OM Arzew	64	29
2. SCM Oran	57	29
3. ES Mostaganem	56	29
4. GC Mascara	46	29
5. SA Mohammadia	45	29
- JSM Tiaret	45	29
7. WA Mostaganem	42	29
8. RCB Oued Rhiou	41	29
- CRB Sendjas	41	29
10. US Remchi	40	29
11. IS Tighennif	34	29
12. SKAF Khemis	33	29
13. MB Hassasna	31	29
14. CRB Ben Badis	29	29
15. CC Sig	28	29
16. ES Araba	9	29

NETO PLAÎT À LIVERPOOL

Le gardien de la Fiorentina, Neto, serait dans le viseur de Liverpool.

Auteur d'une bonne saison avec la Fiorentina, Neto devrait certainement quitter la Viola l'été prochain. Le portier du club toscan bénéficie en effet d'une bonne cote en Italie, l'Inter Milan ayant coché son nom pour la prochaine période de transferts. Mais le club lombard devra affronter la concurrence de Liverpool. *The Sun* indique en effet que le club de la Mersey serait prêt à formuler une offre pour le Brésilien.

MOURINHO récompensé

Jose Mourinho est déjà l'entraîneur de football le mieux payé du monde. Le technicien portugais va conforter son statut avec la prolongation de contrat offerte par Chelsea. Mourinho signe un nouveau contrat jusqu'en 2019 avec les Blues.

Le titre de champion d'Angleterre encore frais, Chelsea a déjà trouvé un accord, verbal, avec son entraîneur Jose Mourinho. Le "Special One" doit signer une prolongation de contrat pour deux années supplémentaires, jusqu'au 30 juin 2019. Mourinho est revenu en Angleterre en 2013 avec un contrat de quatre ans, lourd de dix millions de livres par saison. Soit environ 14 millions d'euros qui font de Mourinho, l'entraîneur mieux payé au monde. Avec sa prolongation annoncée, négociée comme toujours son agent José Mendes, ce sera encore plus. On comprend pourquoi le technicien portugais se plaît autant à Chelsea. "Je resterai ici tant que Roman Abramovich veut de moi. Je me sens bien ici, comme chez moi", répondait Mourinho dimanche soir après la conquête du titre. Le cinquième titre de champion de l'histoire de Chelsea, mais le premier depuis cinq ans.

TERRY SOUHAITE QUE DROGBA RESTE

"Espérons qu'il sera dans l'équipe la saison prochaine, a déclaré le défenseur anglais. Il a un énorme rôle à jouer sur et hors du terrain. Son expérience et la façon dont il parle avant les matches, après les défaites quand vous êtes au plus bas et que vous avez besoin d'une véritable tête pour vous aider. Parfois nous avons été inquiets après quelques défaites, il disait que cela pouvait arriver et que nous rebondirions et que nous irions mieux. Quand vous entendez cela d'une personne comme lui, tout le monde le suit", a-t-il ajouté. L'ancien buteur de Guingamp et de l'OM a participé à 27 matchs et inscrit 4 buts en Premier League depuis l'été dernier.

COURTOIS PRÉFÈRE QUAND MÊME LE TITRE... EN ESPAGNE

L'international belge a profité d'un entretien retranscrit via *El Mundo Deportivo* afin de faire savoir que le triomphe vécu avec les Rojiblanos avait une saveur vraiment particulière. "Être champion avec l'Atletico était vraiment quelque chose de spécial parce que Barcelone et le Real Madrid dominent très souvent le championnat. C'est toujours difficile pour une autre équipe de gagner. Mais en Angleterre, il y a quatre ou cinq candidats pour le titre. C'est quand même un grand sentiment d'avoir empêché le titre alors qu'il reste trois matches à jouer."



YOUNG DEVRAIT PROLONGER

Arrivé à l'été 2011 en provenance d'Aston Villa, Ashley Young pourrait prolonger son aventure avec Manchester United, lui qui arrivera en fin de contrat au 30 juin 2016. Revenu dans le onze de départ de Louis van Gaal sur la deuxième moitié de saison, l'attaquant international anglais serait tout proche de rempiler selon les tabloïds britanniques. D'autre part, Robin van Persie, libre au 1er juillet 2016, devrait lui être transféré pendant l'intersaison, au contraire de Michael Carrick, qui devrait également se voir proposer une prolongation de son contrat.



NANI VEUT QUITTER LE SPORTING

Prêté par Manchester United, Nani réussit une belle saison sous les couleurs du Sporting Club du Portugal. Pour autant, il ne souhaite pas continuer à Lisbonne. "Je suis très bien ici mais j'ai de plus grandes ambitions", a-t-il effectivement déclaré à l'occasion d'un événement publicitaire. Un message qui ne plaira pas forcément aux supporters des Léões. L'international lusitanien entend visiblement retrouver le Premier League et prendre sa chance dans l'équipe de Louis van Gaal.

GORCUFF UN AVENIR À L'ATLETICO ?

Libre de tout contrat cet été, après cinq saisons à Lyon, Yoann Gourcuff intéresserait l'Atletico Madrid. Mais où jouera donc Yoann Gourcuff la saison prochaine ? Jusqu'ici, c'est surtout en Ligue 1 que le milieu de terrain français (28 ans) avait des touches. Rennes et Bordeaux, deux de ses anciens clubs, s'imaginent effectivement très bien relancer un joueur libre de tout contrat cet été, après cinq années très mitigées à Lyon, où il a sur-

tout brillé par son absence en raison de pépins physiques à répétition. Un retour en arrière qui l'obligerait évidemment à revoir ses exigences salariales à la baisse, lui qui touche 5,4 millions d'euros par an à l'OL. D'après le magazine *France Football*, les dirigeants girondins seraient prêts à lui verser 1,5 million d'euros, hors primes. Une proposition suffisamment intéressante pour lui ? Peut-être. A moins qu'une belle offre arrive de l'étranger et plus précisément d'Espagne.



ALGÉRIE-ITALIE**Yousfi et l'ambassadeur italien évoquent le renforcement de la coopération énergétique**

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, hier au siège de son département ministériel, l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michele Giacommelli, indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine de l'énergie. Il a également été question de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, note le communiqué. A ce propos, M.Yousfi a mis l'accent sur la priorité accordée par le secteur national de l'énergie à la fabrication locale des équipements et matériels relevant de l'industrie des énergies renouvelables.

ALGÉRIE-UÉ
M. Grine reçoit le chef de délégation de l'UE à Alger

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a reçu hier l'ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne (UE) à Alger, Marek Skoll, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté «sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de la communication à la lumière des mutations que connaît le secteur», a précisé la même source. Il a été notamment «question d'ouvrir à la concrétisation de programmes de formation aux métiers de la communication, convenus entre l'Algérie et l'UE, en direction des secteurs public et privé», a ajouté le communiqué.

ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE**M. Sellal reçoit Lord Richard Risby**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi à Alger Lord Richard Risby, représentant du Premier ministre britannique chargé de la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien s'inscrit «dans le cadre des réunions périodiques de concertation et d'évaluation des relations économiques entre les deux pays», précise le communiqué. La rencontre a permis aussi d'aborder de renforcer des perspectives de partenariat entre les opérateurs économiques», ajoute la même source.

**MESSAHEL À LA SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AE DE L'UMA : «L'Algérie œuvre à un véritable dialogue national inclusif entre tous les Libyens»**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a affirmé jeudi à Rabat (Maroc) que l'Algérie œuvrait à faciliter l'établissement d'un dialogue inclusif qui réunisse tous les Libyens autour d'un même agenda.

«Fidèle à la lutte commune contre le colonialisme, l'Algérie œuvre à la demande des frères libyens, à travers une diplomatie sincère et persévérente et en coordination permanente avec l'ONU et les parties libyennes concernées, à faciliter l'établissement d'un véritable dialogue inclusif qui réunisse tous les Libyens autour d'un même agenda», a précisé M. Messahel dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Pour M. Messahel, ce «dialogue repose sur des bases et objectifs à leur tête l'unité de

la Libye, la préservation de sa souveraineté, le refus de toute ingérence étrangère, la lutte contre le terrorisme et l'éducation d'un Etat moderne».

«Ce processus que l'Algérie a, d'abord, lancé par des contacts intenses avec les frères libyens et contribué, ensuite, à son aboutissement en abritant une réunion des chefs de partis et militants politiques, se veut la seule alternative pour parvenir à une solution politique consensuelle à travers la formation d'un gouvernement d'union nationale», a-t-il ajouté. M. Messahel a souligné que ce gouvernement «jouira du plein soutien de l'Algérie» réitérant l'appui de l'Algérie au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Bernardino Leon.

S'agissant de la sécurité régionale, le ministre a estimé qu'il s'agit d'une des principales questions qui exigent de nous une concertation intense



à ce sujet» affirmant que la Méditerranée «doit rester un facteur de paix, de coopération et de stabilité, d'où la nécessité pour nous tous d'œuvrer à ce qu'elle ne devienne pas un espace de division entre les deux rives».

Le représentant de l'Algérie à la réunion du Conseil des ministres des AE de l'UMA a souligné que «le groupe maghrébin

qui partage les défis du terrorisme, ne doit ménager aucun effort pour protéger les droits de notre communauté établie en Europe et éviter qu'elle ne devienne victime de l'islamophobie».

«La menace des groupes terroristes au Sahel et les actes barbares commis par certains d'entre eux qui prennent des proportions alarmantes ont eu un impact sur la sécurité et la stabilité des pays de la région», a poursuivi M. Messahel ajoutant que «le terrorisme se nourrit des conflits et du chaos». Dans ce contexte, M. Messahel a affirmé que «les solutions politiques à ces conflits qui doivent être trouvées à travers le dialogue, constituent une nécessité impérieuse afin d'empêcher les groupes terroristes de se servir de ces conflits». La stabilité, a-t-il dit, «permet aux Etats de lutter efficacement contre le terrorisme et les réseaux de trafic de drogue».

CRISE MALIENNE**L'ONU évoque la possibilité pour certains groupes de signer l'accord de paix après le 15 mai**

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali (Minusma), Mongi Hamdi, a évoqué la possibilité pour certains groupes de signer l'accord de paix et de la réconciliation au Mali, paraphé le 1^{er} mars à Alger, même après la cérémonie prévue le 15 mai à Bamako. «On est tous d'accord que l'accord devra être signé le 15 (mai)», a déclaré M. Hamdi à la presse mercredi soir à l'issue d'une rencontre entre des représentants de la communauté internationale et le président malien Ibrahim Boubaar Keita, ont rapporté des médias maliens. «C'était la décision de la communauté internationale, mais nous avons dit

aussi que nous devons laisser la porte ouverte pour tous ceux qui voudront signer par la suite», a indiqué M. Hamdi. «S'ils refusent de venir signer le 15, je pense que nous allons leur laisser la possibilité de signer par la suite. Nous souhaitons que l'accord reste ouvert pour les Maliens qui veulent venir signer l'accord», a précisé M. Hamdi, affirmant qu'«on est là pour accompagner le Mali pour cette paix juste, durable et crédible que tout le monde attend». Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plate-forme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la

Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) avaient paraphé cet accord le 1^{er} mars à Alger. Des représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) qui avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante. Mardi, le ministre malien de la Réconciliation nationale, Ould Sidi Mohamed Zahabi a affirmé à Alger, que la transgression du cessez-le-feu et les violences à Menaka et Léti ne devraient pas influer sur le processus de

paix au Mali, la solution définitive à cette situation est dans l'accord de paix et de réconciliation nationale qui sera signé le 15 mai prochain à Bamako. «Le gouvernement du Mali condamne toutes ces violations (du cessez-le-feu) et ce qui arrive dans ces villes, ce sont des affrontements entre mouvements et entre groupes armés», a précisé M. Zahabi, à l'issue de son entretien en tête-à-tête avec le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, soulignant que lorsque «tout le monde aura signé l'accord de paix, toutes ces questions seront réglées de manière définitive».

Signature d'une convention-cadre entre les universités de Batna et de Rouen (France)

Une convention-cadre a été signée mardi entre les universités Hadj-Lakhdar de Batna et de Rouen (France), en présence de responsables et de cadres des deux institutions. Le recteur de l'université de Batna, Tahar Benabid, et le président de l'université de Rouen, Cafer Ozkul, ont souligné l'importance de cet accord pour les échanges scientifiques, la formation et le développement de la recherche, dans divers domaines. Cette convention, inscrite dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, est la 2^e signée par l'université de Batna avec des institutions d'enseignement supérieur arabes et étrangères, a indiqué M. Benabid. Une commission mixte a été installée en marge de la cérémonie de signature, avec l'association de mé-

decins du centre régional anticancéreux (CAC), en vue de préparer le jumelage entre les centres hospitalo-universitaires (CHU) des deux villes. Le Pr. Jean-Pierre Vannier, du Service d'immuno-hématologie-oncologie pédiatrique du CHU de Rouen, a évoqué la possibilité d'élargir la coopération à des staffs médicaux d'autres établissements hospitaliers et d'accompagner les spécialistes algériens. L'initiative représente une précieuse occasion pour découvrir de nouvelles techniques et expériences au grand bénéfice de la formation des praticiens nationaux dans des spécialités très importantes, a estimé pour sa part le Pr. Saïd Mahdia, spécialiste en hématologie et cellulothérapie. De son côté, le directeur de la santé de la wilaya

de Batna, Driss Khodja El-Hadj, a estimé que la convention permettra, dans son volet médical, de maîtriser certaines technologies nouvelles et d'améliorer le niveau des staffs médicaux au CAC, au CHU et dans d'autres établissements. Le directeur du CAC, Aissa Madoui, a souligné, quant à lui, que les cadres de l'administration et les praticiens des établissements de santé de la wilaya ont été invités à étudier et enrichir le contenu du futur accord de jumelage entre les CHU de Batna et Rouen. Le Pr. Jean-Pierre Vannier a présenté, à cette occasion, avant l'ouverture d'un débat, un exposé sur l'organisation des pôles d'excellence au CHU de Rouen, leur mode de fonctionnement et leur impact positif sur la santé publique.

APS